



République d'Haïti

Programme des Nations Unies pour le Développement
Programme Alimentaire Mondial
Bureau International du Travail

Programme de prévention des désastres naturels par la réhabilitation de
l'environnement à travers la création d'emplois (PPDNRE)

Gonaïves Haïti

Mars 2006 - Décembre 2010

RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE
Septembre 2011

Elaboré par des consultants indépendants:

Silvana MASTROPAOLO

Oloferne EDOUARD



Table des matières –

1	Synthèse	5
2	Introduction	7
3	Description de l'intervention	8
3.1	Le programme	8
3.2	Cadre des Résultats, Stratégies d'exécution et Hypothèses	9
3.3	Alignement aux priorités nationales	14
3.4	Changements importants	14
3.5	Principaux partenaires impliqués dans l'exécution du programme et leurs rôles	15
3.6	Portée de l'intervention	16
3.7	Ressources	18
3.8	Faiblesses de conception	19
4	Objectifs & Etendue de l'évaluation	20
4.1	Objectifs de l'évaluation	20
4.2	Critères & questions d'évaluation	20
5	Approche et méthodes d'évaluation	24
6	Déductions –	27
6.2	Efficacité du projet	28
6.3	Efficiency du projet	31
6.4	Durabilité	32
6.5	Impact du projet	34
6.6	Cohérence & complémentarité	35
6.7	Valeur ajoutée du montage institutionnel	36
7	Conclusions et Recommandations	37
8	Enseignements tirés	41
9	Annexes du rapport –	43
9.1	Termes de référence pour l'évaluation	43
9.2	Calendrier de mise en place de l'évaluation	50
9.3	Fiches de Collecte de données	51
9.4	Listes des personnes ou groupes interviewés ou consultés	55
9.5	Liste des documents révisés	65

Acronymes et Abréviations

AT	Assistance Technique
ASEC	Assemblée de la Section Communale
BIT	Bureau International Du Travail
BCPR	Bureau de Prévention des Crises et de Relèvement
CADEB	Coordination des Associations pour le Développement de Bassin
CADB	Coordination Des Associations Pour Le Développement De Biénac
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CES/DRS	Conservation des Eaux et du Sol/Défense et Restauration des Sols
CCI	Cadre de Coopération Intérimaire
CHF Int.	ONG International
CODEP	Coordination des Organisations pour le Développement de Praville
CODELAGO	Coordination des Organisations pour le Développement de Labady Gonaïves
CTP	Conseiller Technique Principal
DEX	Direct Exécution
DDA	Direction Départementale de l'Artibonite
DSNCRP	Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FADD	Fédération des associations pour le développement de Déclin
FADEJEG	Federasyon Asosyasyon pou devlopman Gonayiv
FADSE	Fédération des Associations pour le Développement de Passe-Reine
FEDOG	Fédération des Organisations de Gattereau
FEODEC	Fédération des organisations pour le développement de Chemin-neuf
FODEBB	Fédération des Organisations pour le Développement de Bas Bayonnais
FODEL	Fédération des Organisations pour le Développement de Bretagne
FODEL	Fédération des organisations pour le développement économique de Labranle
FODHAR	Fédération des organisations pour le développement de Hatte-Rocher
GIZ	Coopération allemande au développement
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
Jt	Journée de travail
MARNDR	Ministère de l'Agriculture des ressources Naturelles et du Développement Rural
MDE	Ministère de l'Environnement
MINUSTAH	Mission des nations unies pour la stabilisation d'Haïti
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
NEX	National Execution
OIM-IOM	International Organization for Migration
OMD	Objectifs Millénaires pour le Développement
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIA	Programme d'Intensification Agricole
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PODAG	Associations des producteurs de Gramont
PRG	Programme de réhabilitation des Gonaïves (Union Européenne)
SNGRD	Service National de Gestion des Risques et Désastres
SWOT	SWOT Analysis-Analyse MOFF « M-enaces O-pportunités F-orces F-aiblesses »
TDR	Termes de référence
UNDAF	United Nations Développement Assistance Framework

UE	Union Européenne
UNEP	Programme des nations unies pour l'environnement
UNOCHA	United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
USD	Dollars des Etats Unis

Liste de tableaux

- Tableau #1: Micro-bassins versants ayant fait objet d'intervention de la part du projet
- Tableau #2: Cadre des résultats reconstruit
- Tableau #3: Identification des institutions et des organisations directement impliquées dans la mise en œuvre du projet
- Tableau # 4 : Phases de mise en œuvre du programme et les partenaires financiers impliqués
- Tableau #5 : Exécution financière du programme par période de financements
- Tableau #6 : Comparaison entre les investissements en espèces et ceux en nature (rations)
- Tableau # 7 : Comparaison entre les investissements et l'assistance technique
- Tableau # 8 : Matrice d'évaluation de la *pertinence*
- Tableau # 9 : Matrice d'évaluation de l'efficacité
- Tableau # 10 : Matrice d'évaluation de l'efficience
- Tableau # 11 : Matrice d'évaluation des éléments de durabilité
- Tableau # 13 : Matrice d'évaluation des éléments de cohérence
- Tableau # 12 : Matrice d'évaluation des impacts.
- Tableau # 14 : Matrice d'évaluation de la valeur ajoutée créée
- Tableau # 15 : Rencontres et séances participatives réalisées
- Tableau #16 : Principales déductions sur la pertinence du programme
- Tableau #17 : Principales déductions sur l'efficacité du programme
- Tableau #18 : Principales déductions sur l'efficience du programme
- Tableau #19 : Évolution des couts des travaux d'aménagement des versants ainsi que les revenus tires par les travailleurs
- Tableau #20 : Principales déductions sur les éléments de durabilité du programme
- Tableau #21 : Principales déductions sur les éléments d'impacts du programme
- Tableau #22 : Principales déductions sur les éléments de cohérence du programme
- Tableau #23 : Principales déductions sur les éléments de durabilité du programme

1 SYNTHÈSE

L'évaluation finale du *Programme de Relèvement de Région de l'Artibonite par la création d'emplois à travers des actions de réhabilitation environnementales et de prévention des désastres* a été menée entre le 5 Septembre et le 3 Octobre 2011 par les consultants indépendants Silvana Mastropaolo-et Oloferne Edouard sur requête du PNUD/ BIT - Haïti.

En effet, cette équipe s'est chargée d'analyser de manière qualitative et quantitative la démarche conceptuelle et opérationnelle mise en œuvre par ce programme et de dégager des pistes de capitalisation et d'extension des acquis de ce dernier à plus grande échelle et ceci dans la logique de contribuer aux deux plus grands défis au développement durable d'Haïti : La création d'emplois et la protection de l'environnement.

Ainsi, cet exercice d'évaluation s'adresse essentiellement aux trois principales composantes du programme qui sont: «**Création d'emploi, Protection de l'environnement pour la réduction des désastres, Renforcement institutionnel des acteurs locaux et capacitation des communautés**». Compte tenu du contexte post-désastres des communes des Gonaïves et d'Ennery après la tempête Jeanne, ce programme se veut avant tout être stratégique en misant sur la création rapide d'emplois susceptibles de générer des revenus au sein des populations les plus déshéritées.

D'autre part, il a ensuite encouragé la mobilisation et la responsabilisation des communautés/organisations locales dans la planification, l'exécution et la gestion des activités de protection du territoire de la région de l'Artibonite contre les risques naturels. Entre 2006 et 2011, ce programme a connu dans son développement, quatre (4) principales phases qui sont refinancées de façon discontinue et s'est grandement marqué par l'implantation de chantier de travail décent axé sur la mise en place de dispositifs mécaniques de lutte antiérosive.

En regard des éléments à évaluer et des questions soulevées par le Gestionnaire du projet (PNUD/BIT), la mission se questionne sur les éléments caractéristiques susmentionnés en tenant compte des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité, de la cohérence des interventions, des impacts et de la valeur ajoutée des principaux partenaires et de l'approche inter-agence des nations unies à l'implémentation de ce projet.

Ne disposant pas d'un cadre de planification logique pour sa durée de réalisation, ce programme dénote une grande capacité de réponse aux situations préoccupantes de sous emploi chronique et de vulnérabilité aigue qui sévissait aux Gonaïves après les inondations de 2004. De plus, ce projet a développé une approche centrée sur la gestion de contrats de service mis en œuvre par des fédérations.

Tout cela lui a permis d'effectuer des travaux de protection de sols sur six (6) micro-bassins versants des municipalités des Gonaïves et d'Ennery et de mobiliser une bonne partie des populations actives de ces zones (9000 personnes employées) dans l'implantation et le contrôle de ces ouvrages. Soulignons entre autres que la majorité des investissements consentis par ce programme (plus de 80% des fonds disponibles) ont été faits pour la mise en place des travaux d'aménagement au détriment du renforcement des facteurs structurels dont dépend la viabilité des réalisations du projet.

De plus, il y a lieu de noter également les limitations du programme à pouvoir répondre à cet important bassin de main d'œuvre et le manque de prise en compte des caractéristiques hydrogéologiques spécifiques des versants aménagés dans le dimensionnement de ces structures. Bien que ce programme démontre une bonne coordination entre les différentes agences des Nations unies impliquées, des faiblesses ont enregistré en matière de mise en valeur et de communication des éléments de succès à un public plus large.

Tout compte fait, un certain nombre de pistes d'amélioration sont à envisager dans le cadre des efforts de consolidation et/ou d'extension des acquis de ce projet. Ces actions consistent principalement à développer dans la durée, une planification logique axée sur des résultats à différents niveaux, à renforcer la coresponsabilité à l'échelle départementale et communale pour la protection du territoire, à soutenir l'entrepreneuriat local, à garantir un cadre de financement de long terme et à mettre en œuvre un cahier de normes des travaux de conservation des sols et des eaux et un système de suivi-évaluation.

2 INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation finale du *Programme de Relèvement de Région de l'Artibonite par la création d'emplois à travers des actions de réhabilitation environnementales et de prévention des désastres* mis en œuvre au cours de la période de 2005 à 2010. Cette évaluation examine dans quelle mesure ce programme répond à la nécessité de donner des réponses concrètes aux situations de vulnérabilité préoccupantes existant dans les communes des Gonaïves et d'Ennery à la suite des assauts de différentes catastrophes naturelles.

Cette évaluation a été conduite par deux (2) évaluateurs consultants indépendants, en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation PNUD/BIT et suivant les exigences du PNUD en lien avec les faits constatés, leur pertinence et leur rendement (efficacité, efficience et économique). Elle a été réalisée au moment de la clôture du projet.

Ce rapport d'évaluation fait état des résultats du mandat qui leur a été confié ainsi que des éléments évalués en conformité aux termes de références et aux attentes exprimées par la cellule d'appui (PNUD/BIT). Il s'agit de tirer des leçons de l'expérience de mise en œuvre du programme susmentionné et de formuler des pistes de capitalisation et de répliquabilité d'une telle démarche.

En vue de répondre aux objectifs fixés, un exercice a été mené avec les différents impliqués dans la mise en œuvre de ce projet, ce qui a permis d'analyser et d'évaluer de manière qualitative et quantitative les éléments caractéristique de ce programme. En prenant connaissance de la documentation existante et des aboutissants d'une telle démarche, ce travail s'est porté sur trois paramètres qui constituent en fait les trois principales composantes du projet. Ce sont : la création d'emploi, la protection de l'environnement pour la réduction des désastres et le renforcement institutionnel des acteurs locaux et des capacités des communautés.

Tenant de ces composantes et des enjeux de cette évaluation, un certain nombre de questions d'évaluation ont été formulées en regard des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité des résultats, de la cohérence et des impacts et un certain nombre de constats ont été faits en lien à ces questions. Les résultats de la mission sont partagés avec tous les partenaires et sont pris en charge par les gestionnaires du projet PNUD/BIT-MPCE aux fins d'un suivi approprié.

Le présent rapport rend compte de l'approche méthodologique utilisée, des observations faites sur les réalisations, les contributions des différents acteurs et des mécanismes institutionnels et organisationnels mis en place. Il répond également aux questions préalablement formulées et décrit les forces et les faiblesses identifiées. Il fait aussi état des conclusions produites sur les principaux paramètres évalués ainsi que des recommandations axées sur les leçons apprises et qui serviront à la formulation d'une phase élargie de consolidation des acquis du projet et de répliquabilité d'une telle expérience.

3 DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

3.1 Le programme

En vue de contribuer au relèvement des communes de Gonaïves et d'Ennery suite aux inondations dévastatrices et meurtrières de 2004, ce programme a mis en place des actions qui contribuent à réhabiliter l'environnement extrêmement dégradé et fragilisé des Gonaïves, de Bayonnais et d'Ennery par le biais de la mise en place des infrastructures de conservation des eaux et des sols. Ces travaux visent d'une part à réduire les inondations sur ces municipalités et d'autre part à fournir un travail rémunéré à la population cible afin de générer des revenus additionnels dans ces zones.

Les interventions du projet ont été effectuées sur six micro-bassins versants de la zone (voir le tableau ci-dessus) et la majorité d'entre elles ont été faites sur la commune des Gonaïves occupée par une population de 324.043 habitants (Rapport BIT/PNUD, 2011). Soulignons que près de 30% de cette population se trouve dans la partie rurale de cette municipalité et le morne Biénac avait fait l'objet d'une attention soutenue de la part du projet.

Les bénéficiaires directs représentent près 9.000 personnes organisées en fédérations et embauchées par le programme. Si l'on considère la taille de leurs familles (la moyenne nationale de 6 membres), on peut augurer que 54000 ont pu bénéficier des interventions du programme soit 39% des résidents de l'ensemble des bassins versants ciblés. Les bénéficiaires indirects représentent l'entière communauté de résidents de la ville de Gonaïves et du bassin versant La Quinte qui profitent des impacts positifs du projet.

Tableau #1: Micro-bassins versants ayant fait objet d'intervention de la part du projet

Micro-bassins versants	Habitants	Nombre de fédérations ciblées
Biénac (quartiers de Praville, Bienac Gattereau, Bretagne)	50.000	4
Gaulle (quartiers de Labady)	5.000	1
Magnan (hameau Magnan et bourg Declin)	7.500	2
Bayonnais (versants du bas Bayonnais)	40.000	2
Labranle	15.000	3
Ennery (Passe-Reine, Chemin Neuf)	20.000	2
Total	137.500	14

Source : Projet PNUD/BIT, 2011

Ce programme a été conçu autour des typologies d'infrastructures de contrôle du ruissellement répondant au besoin prioritaire de protéger les communes des Gonaïves et d'Ennery contre les alluvions. La réalisation de ces ouvrages demeure la condition préalable à toute pérennisation des infrastructures réalisées en aval par les opérateurs institutionnels.

La mise en place des travaux à haute intensité de main d'œuvre a été perçue comme un moyen de relance économique en offrant à la population de ces zones, la possibilité de réaliser une plus value intéressante à partir de l'implantation de ces structures.

La nécessité de fournir des revenus rapides à une population peu formée techniquement a conduit à l'adoption des critères de sélection suivants:

Projets techniquement simples

Ne nécessitant aucune étude technique spécifique

Ne nécessitant que peu d'intrants importés ni équipements coûteux mis à part les moyens de transport de matériaux;

Réalisables en moins de 3 mois afin de ne pas démotiver les travailleurs bénéficiaires.

Ainsi, la majeure partie des investissements faits par ce présent programme présentent une double portée en cherchant à la fois la protection de l'environnement et l'accroissement de revenus des populations exploitant ces zones semi-urbaines, agricoles et pastorales.

Le programme s'est développé dans un contexte d'urgence continue caractérisé par une:

- Situation environnementale extrêmement fragile marquée par une forte vulnérabilité aux menaces naturelles (inondations de 2004 et 2008 & déplacés du 12 janvier 2010);
- Situation politique instable caractérisée par plusieurs événements majeurs dont la chute du régime d'Aristide, la violence armée, le banditisme et les troubles électoraux de 2006 et de 2010
- Situation de l'emploi préoccupante qui touche particulièrement les jeunes de 20 à 35 ans et les femmes.

3.2 Cadre des Résultats, Stratégies d'exécution et Hypothèses

En absence du cadre logique du programme, on présente ici (tableau #2) le cadre de résultats qui a été reconstruit à partir des produits tangibles enregistrés qui contribuent logiquement à l'atteinte des objectifs fixés. Cette reconstruction s'appuie sur l'analyse des informations recueillies auprès de la cellule de gestion du projet et des observations faites par tous les partenaires rencontrés. La stratégie mise en place par l'équipe de gestion a permis de donner des réponses concrètes aux différentes crises qui se sont survenues aux Gonaïves à travers l'établissement d'un modèle de création d'emplois massifs socialement acceptés et qui tend à soutenir les efforts de recapitalisation des familles victimes des récents désastres naturels. Ce projet a permis également de former un grand nombre de travailleurs aux ouvrages de conservation de sols et des eaux et aux populations des communes des Gonaïves et d'Ennery d'augmenter leurs capacités de se protéger contre les conséquences désastreuses des inondations.

Ainsi, l'approche de co-responsabilisation des fédérations dans la gestion des travaux a facilité une prise de responsabilité progressive et les a aidées à mobiliser les communautés sur la nécessité de prendre en charge leur propre territoire. En effet, cette approche simple de standardisation de chantier de travail représente une opportunité d'emploi pour de nombreux travailleurs en situation de crises aigües et a guidé le choix des zones à risque faisant objet de protection. Tout cela a fourni des effets immédiats, visibles et indubitables.

Cependant, l'approche du projet ne s'aligne pas forcément au concept de gestion intégrée des bassins versants qui s'inscrit dans une logique de développement durable plutôt que dans l'urgence. Elle considère le bassin versant comme une unité de travail qui contient un éventail d'activités socioéconomiques et institutionnelles avec nombreuses interventions cohérentes. Toutefois, ce projet s'est surtout focalisé sur la mise en place des structures mécaniques sur les mornes et s'inspire grandement des actions définies dans le plan d'aménagement du Bassin Versant la Quinte élaboré par

le Ministère de l'Agriculture en 2007 dans le cadre du Programme d'Intensification Agricole d'Ennery-Quinte (PIA-EQ)

En somme, le principal enjeu de ce programme a été la mise en place d'un modèle de travail-HIMO axé sur la réalisation des ouvrages antiérosifs qui peuvent être appliqués à différentes micro-zones du bassin versant La Quinte. Ce projet encourage la valorisation du savoir faire local qui pourrait à l'avenir déboucher sur la constitution des brigades de travailleurs en ingénierie environnementale ou des entreprises capables de soutenir l'économie locale.

Les principales hypothèses du programme ont été la disponibilité de fonds permettant d'étendre les activités à des autres zones du bassin versants et planifier les interventions sur le plus long terme.

Tableau #2 : Cadre des résultats reconstruit

Titre: Programme de Relèvement de Région de l'Artibonite par la création d'emplois à travers des actions de réhabilitation environnementales et de prévention des désastres					
Description		Indicateurs	Moyennes de Vérification	Produits des réalisations	Impacts
Objectif global		Contribuer à la réduction des désastres naturels à travers l'appui à la relance et au développement socio-économique du bassin versant <i>La Quinte</i>			
Objectif spécifique	Création d'emplois rapides, intensifs et pertinents à travers des travaux de protection de l'environnement pour la réduction des risques d'inondations	Nombre de Fédérations capables de gérer des emplois massifs à partir des travaux HIMO <i>19,61 Km2 de superficies aménagées sur les versants ; 2 147 324 journées de travail créées</i>	Rapport d'activités des fédérations Rapport d'activités de la cellule de gestion du projet	14 fédérations sont capables de gérer des emplois et des travaux d'ingénierie environnementale 1681\$ USD/ha/période 300 \$USD de revenu moyen gagné/travailleur/ période de 60 jour	Amélioration des conditions de vie des populations locales
Résultat 1	Établissement d'un Modèle d'emplois intensifs et pertinents	Chantiers mis en place suivant les normes de travail décent, transparent et attentionné au genre. <i>Total emplois créés</i>	Observation directe Rapport d'activités Rencontre avec les fédérations	6 micro-bassins versants sont touchés par les interventions des 14 fédérations ; 8892 travailleurs (fossés antiérosifs et reboisement des crêtes érodées)	Capacité locale de réalisation des travaux mécaniques antiérosifs Appropriation de l'approche HIMO Stabilité sociale (réduction du banditisme et de violence armée)
Activité 1.1	Création d'Emploi	Sites aménagés JT réalisées et payées Revenus injectés dans les communautés Rations sèches distribuées Femmes bénéficiaires	Payroll Rapport financiers trimestriels Registre des fédérations Registre de contrôle	45% de femmes ont directement bénéficié d'un emploi ; 2024031 rations sèches distribuées aux travailleurs Plus de 6000 emplois créés dans la construction de fossés	Investissement et épargne des revenus Disponibilité financières pour accéder aux nécessités de base (alimentation, éducation, logement, santé, etc.)
Activité 1.2	Formation au travail décent et à l'approche emploi vert et aux méthodes HIMO	% des chantiers ont eu un développement fluide et participatif en respectant les normes de l'approche Les distributions et paiement se sont développés sans conflit % des participants sensibilisés sur la thématique et mettent en pratique les leçons apprises	Rapport des infirmières de chantier Réunions de suivi Rapport de contrôle Enquête de perception	100% des chantiers ont globalement bien fonctionné ; La quasi-totalité des bénéficiaires rencontrés ont eu une bonne perception des chantiers	Constitution de brigades spécialisées en techniques d'ingénierie environnementale ; Amélioration de capacités locales en matière gestion de travail
Activité 1.3	Appui aux fédérations	Fédérations mises en place et fonctionnelles Mise en œuvre de contrats de services par les fédérations	Enquête de perception Révision des contrats	Chaque fédération exécute au moins un contrat de service ; de fédérations perçoivent une meilleure capacité ; Chaque fédération a constitué un fonds allant 1125\$ à 6897\$ USD	Capacité de répliquer l'approche HIMO avec d'autres intervenants Capacité de gestion des travaux d'ingénierie environnementale

Résultat 2	Érection des structures mécaniques de conservation des sols et des eaux dans des zones à risque prioritaire	Réduction du volume de ruissellement dans les zones d'intervention du projet Structures mécaniques construites et reforestation des versants	Recherche de perception de la population locale Rapport des techniciens Rapports des fédérations	Appréciation positive des partenaires des effets produits par des ouvrages de protection implantés	Réduction des crues Réduction des alluvions Amélioration de la fertilité des sols Croissance de la végétation naturelle sur le versant protégé
Activité 2.1	Construction d'un réseau de fossés isohypses consolidés par des murets	Km2 de terres protégées à l'aide de fossés antiérosifs	Rapport des techniciens Rapport des fédérations Observation de terrain Rapports d'évaluation technique	2563307 mètres linéaires de fossés antiérosifs érigés 18 km2 de terres protégées à l'aide de fossés antiérosifs	Réduction du ruissellement et du transport solide en aval Réduction d'érosion Réduction du volume d'eau dans les ravines
Activité 2.2	Protection d'urgence des griffes ravines par la construction de seuils en maçonnerie sèche	Volume de seuils érigés dans les ravines	Rapport des techniciens Rapport des fédérations Observation de terrain Rapports d'évaluation technique	134888,73 m3 de seuils construits dans les ravines	Réduction du transport solide en aval
Activité 2.3	Protection des crêtes marginales à l'élevage par plantation en plein d'essences forestières	Plantules plantées Hectares de crêtes érodées reboisées % de survivance de plantule	Rapport des techniciens Rapport des fédérations Observation de terrain Rapports d'évaluation technique	210.000 plants mis en terre 6 pépinières installées 168 ha de crêtes érodées sont révégétalisées 10% des plantules ont survécu	Expérimentation des espèces adaptées aux micro-zones et aux effets indésirables de l'élevage libre Disponibilité locale des plantules Création de entreprises communitaires ou familiale de production de plantules
Activité 2.4	Participation au curage et reprofilage de lits de rivières La Quinte pour écrêter les crues vers l'exutoire. (hors budget)	Mètres linéaires de berges du lit de la rivière la Quinte protégés Volume de gabions installés	Rapport des techniciens Rapport des fédérations Observation de terrain Rapports d'évaluation technique	12000 mètres linéaires de berges de rivière protégés 1234 m3 gabions installées	Réduction des alluvions
Activité 2.5	Végétalisation (haies vives) des structurés mécaniques	Superficies revégétalisées % de survivance	Rapports d'exécution et de suivi Rapports des fédérations	630.000 plantules de vétiver plantées sur 1187 Km de fossés antiérosifs 10% de survivance	Consolidation des structures mécaniques Réhabilitation de l'environnement
Activité 2.6	Site de décharge	Superficie du site implanté	Rapports d'exécution et de suivi	20 hectares de terres destinées à recevoir des déchets	Réhabilitation de l'environnement
Résultat 3	Les Fédérations et les autorités locales sont renforcées	Fonctionnalité de la cellule de gestion du projet & développement de synergies avec d'autres partenaires	Observation directe Rapport d'activités Rapport d'évaluation technique		
Activité 3.1	Formulation de projets de suivi pour de nouvelles requêtes de financement	Réunions et ateliers de d'élaboration Projets de suivi financé	Document de projet et plan de travail	5 requêtes de financement approuvées	Habilité à traduire les besoins en document de projet pour le plaidoyer ; Capacité de mobilisation des fonds Extension des activités du projet

Activité 3.2	Mise en place du personnel d'assistance technique et administrative DDA/MPCE /BIT	Personnel d'appui technique et administratif	Payroll Rapports d'activité	6 ingénieurs agronomes, 4 secrétaires-comptables, une assistante administrative, 5 chauffeurs,	Bon fonctionnement des activités du projet Établissement d'une base technique pour les impacts futurs
Activité 3.3	Organisation de formations	Modules de formations développés Participants aux formations Niveau de répliquabilité des formations reçues Voyages de formations à l'internationale	Rapport d'activité Enquête de perception Rapport des nurses	1 session de formation/ chantier sur des thèmes divers (embauchage et mécanismes de contrôle, Organisation en chantier des de travailleur, Normes techniques de réalisations, gestion de paiement et distribution de rations sèches, <i>Travail décent</i> 80% de bénéficiaires ont participé 12 infirmières employées et présent sur les chantiers Une personne participe à une séance de formation à Turin	Augmentation des capacités locales pour la répliquabilité des activités de chantier d'ingénierie environnementale
Activité 3.4	Organisation de sessions de formation-travail avec des autorités locales (Mairies, CASEC et ASEC)	Membres des autorités locales participés aux activités du projet	Rapport d'activités Entretien	Deux CASEC et IASEC ont participé aux activités du projet ; Deux conseils municipaux ont participé au montage des fédérations	Contribution à la prise en charge du projet par les collectivités territoriales
Activité 3.5	Participation aux tables de coordination départementales	Table de concertation dans laquelle participe le projet Réunions organisées avec les autres intervenants des institutions étatiques, Inter-agences des UN et des autorités locales	Rapport des tables sectorielles Rapport d'activités Entretiens	N de réunions réalisées	Diffusion des informations sur les activités du projet; Établissement de façon consensuelle des aires d'intervention de chaque partenaire ; Utilisation du document de référence d'aménagement du bassin versant La Quinte

3.3 *Alignement aux priorités nationales*

Conformément à la politique nationale de la création d'emplois et de réduction des catastrophes, ce programme répond aux impératifs de restaurer rapidement les bassins versants des Gonaïves de manière à diminuer les risques naturels tout en améliorant les conditions préalables pour une reprise économique de la zone en procédant à la fois à une sensibilisation des populations et des autorités locales aux mesures et attitudes comportementales face à la dégradation de l'environnement de la zone du programme.

De plus, il tente également de concilier ses interventions aux priorités définies dans les documents de politiques nationales notamment les activités de relance économique du Cadre de coopération intérimaire (CCI), les politiques de création d'emploi et de protection de l'environnement du document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de pauvreté (DSNCRP) et les objectifs stratégiques de l'UNDAF pour la période en question.

Par ailleurs, les réalisations du programme essaient de concourir à l'atteinte des objectifs millénaires pour le développement en particulier la réduction de la pauvreté, la préservation de l'environnement et la promotion de genre et l'autonomisation des femmes. Ce programme recherche ensuite, une meilleure articulation entre ses actions d'aménagement et celles définies dans le plan d'aménagement du bassin versant La Quinte et le cadre stratégique de réhabilitation de Gonaïves.

3.4 *Changements importants*

Ce projet a été marqué par un contexte instable entrecoupé de catastrophes naturelles et anthropiques produisant de graves impacts sur les conditions socio-économique et environnementales des populations des communes des Gonaïves et d'Ennery.

Le caractère pilote des interventions a fourni l'opportunité d'effectuer différents réajustements qui ont permis de maintenir la logique et la cohérence des stratégies mise en place par le projet. L'exécution sur la base de plan de travaux de courte période a permis aussi d'adapter en temps réel les réalisations aux besoins manifestés. Cet exercice d'évaluation a pris en compte les principaux contextes de crises et les impacts que connaît le développement des activités du projet et a analysé les réponses du projet et les effets obtenus.

3.5 Principaux partenaires impliqués dans l'exécution du programme et leurs rôles.

Le paysage institutionnel de ce programme a été fort diversifié et a impliqué différents intervenants et ceci à différents niveaux de responsabilités.

Pendant toute la durée de ce programme, le leadership a été assuré par le ministère de la planification et de la coopération (MPCE) externe en partenariat avec le programme des nations unies pour le développement (PNUD), le Bureau international du travail (BIT) et le programme alimentaire mondial (PAM). Au fur et à mesure que les activités de ce programme se déploient, d'autres partenaires (voir le tableau #3) en se sont joints en y fournissant des appuis ponctuels.

D'autres directions des ministères sectoriels comme l'agriculture, l'environnement et les travaux publics ont à leur tour contribué au suivi des activités du projet.

En ce qui est les rôles que jouent les collectivités municipales des Gonaïves et d'Ennery, elles ont surtout intervenu dans le processus de légalisation des fédérations et facilité l'interaction entre la cellule d'appui du projet et ces dernières.

En effet, toutes les réalisations du projet ont été surtout axées sur «l'approche fédérations qui consistent à leur confier l'identification des zones à traiter, l'exécution des travaux de protection de l'environnement et le recrutement et la gestion de la main d'œuvre locale et non qualifiée».

De plus, le programme a grandement encouragé le jumelage des 185 associations évoluant dans les périmètres immédiats des zones d'intervention en quatorze (14) fédérations qui dispose chacune d'un statut légal de fonctionnement. En effet, près de 43% des fédérations contiennent plus de 2000 membres, 21% sont constituées d'au moins 700 membres et 36% possèdent entre 1000 à 2000 membres.

Par ailleurs, quatre (4) sur les quatorze (14) fédérations ont au moins 40% de leurs membres qui ne fréquentent pas l'école. Citons entre autres, la FODEL la populeuse (7770 membres) des fédérations possède près de 55% de leurs membres qui ne fréquentent pas l'école.

Tableau #3 : Identification des institutions et des organisations directement impliquées dans la mise en œuvre du projet

Partenaires	Périodes	Rôles
Institutions étatiques		
MPCE	Mars 2006 à décembre 2010	Tutelle de la mise en œuvre des projets de création rapide d'emplois en appui à la relance économique
MARNDR	septembre 2006 à décembre 2010	Appuis périodiques à la DDA/MPCE pour le suivi et contrôle des investissements de développement rural
MDE	Juin 2006 à décembre 2010	Appuis périodiques à la DDA/MDE pour le suivi et contrôle des investissements de protection de l'environnement
MTPTC	Novembre 2009 à mai 2010	l'appui au suivi/contrôle des travaux de renforcement du pont Céli dans la Ravine
UN-Agences		
UNDP	Mars 2006 à décembre 2010	Coordination et suivi des financements transférés auprès des projets
BIT	Mars 2006 à décembre 2010	Assistance technique fournie au MPCE et aux fédérations dans la mise en œuvre des projets
PAM	Septembre 2006 à décembre 2010	Participation aux financements des salaires du personnel d'exécution par l'apport de rations alimentaires dans les salaires et de certaines activités
FAO	Octobre 2010	Appui à une requête conjointe de projets de réhabilitation de

		périmètres hydro agricoles
UNEP	Novembre 2009	Mission d'appui technique dans l'approche des bassins versants
MINUSTAH	Octobre 2006 et décembre 2010	Réponses aux financements des activités de calibrage de la rivière La Quinte sur 1.000 mètres
OIM	Juin 2006	Réponse aux financements pour l'intervention au calibrage de la rivière La Quinte sur 1.000 mètres et
UE/PRG	Février 2007	Réponse aux financements des activités de calibrage de la rivière La Quinte sur 1.000 mètres et d'extension de 15.000 mètres de fossés antiérosifs sur le versant de Biénac
Local Autorités		
Commune des Gonaïves	Juin 2006 à décembre 2011	Appui à l'interaction entre les projets, les fédérations et la DDA/MPCE
Commune d'Ennery		
CASEC/ASEC		
ONG Internationales		
CHF/Projet Kata	Octobre 2007	63.092 mètres de fossés antiérosifs et 15 seuils de 1.242 m ³ en maçonnerie sèche
Fédérations/et Groupements		
CODEP	Juin 2006 à décembre 2010	Exécution des travaux de CES/DRS à l'intérieur du sous-bassin versant de Biénac
CADB	Juin 2007 à décembre 2011	
FEDOG		
FODEC	Juin 2007 à décembre 2011	
CODELAGO	Juin 2007 à décembre 2011	Exécution des travaux de CES/DRS dans le sous-bassin de Gaulle
		Exécution des travaux de consolidation des structures mécaniques du pont Céli
FODEBB	Octobre 2008 à décembre 2011	Exécution des travaux de CES/DRS dans le sous-bassin de Gaulle
CADEB	Juin 2007 à décembre 2011	Exécution des travaux de CES/DRS dans le sous-bassin de Bassin Magnan
FADD	Juin 2007 à décembre 2011	Exécution des travaux de CES/DRS dans le sous-bassin d'Ennery
FADSE	Juin 2007 à décembre 2011	
FEODEC	Juin 2007 à décembre 2011	
FODEL	Octobre 2008 à décembre 2010	Exécution des travaux de CES/DRS dans le sous-bassin de Labranle
PODAG	Juin 2006 à décembre 2010	Exécution des travaux de curage et profilage de l'exutoire de la Rivière La Quinte en amont du pont Gaudin
FODHAR		Exécution des travaux de CES/DRS à Hatte-Rocher
FADEJEG		Exécution des travaux de CES/DRS à l'intérieur du sous-bassin versant de Biénac

3.6 Portée de l'intervention

Le projet évalué s'est déroulé sur une période de 4 ans et 8 mois. Il a commencé avec une phase pilote en 2006 qui a été successivement refinancé pour son extension. Ainsi, ce programme a connu dans sa mise en œuvre quatre (4) principales phases de développement (voir le tableau # 4). Si l'on tient compte de l'importance des montants mis à la disposition du projet à certaines phases et du nombre de partenaires institutionnels, il y a lieu de soutenir que les années 2008 et 2010 lui ont été fort remarquables.

Tableau # 4 : Différentes phases de mise en œuvre du programme ainsi que les partenaires financiers impliqués

Phase	Périodes	Contexte	Zone	Référence	Code budg.	Acteurs	Budget USD	Contributions USD
I	Du 3 mars 2006 au 31 mai 2007	Tempête Tropicale 2004 PDNA/Stratégie de relèvement Gonaïves Adaptation et application de l'approche de Développement Economique Local (DEL) au contexte de la commune des Gonaïves DSNRP	Commune des Gonaïves Praville (Morne Bienac) Périmètre hydro agricole de Granmont	PRODOC 31/10/05	41739/N EX	PNUD BIT MPCE-BIT MARNDR MDE MINUSTAH, OIM, UE 2 fédérations	Travaux : 200'000.00 USD 51'201.29 USD 114'275.06 USD 149'479.23 USD 76'443.63 USD S/Total : 591399.21 USD AT : 213'000.00 USD Total : 804'399.21USD	PNUD : 365'476.35 USD BIT : 213'000 USD PAM : 149'479.23 USD ou 85.417 rations Autres : 76'443.63 USD (MINUSTAH, OIM, UE)
II	Du 1 ^{er} juin 2007 au 31 décembre 2008	Appui à la politique nationale de création d'emplois dans le cadre de la prévention des risques naturels par l'aménagement des bassins versants	Bassin versant de la Rivière La Quinte (Communes des Gonaïves et d'Ennery) Sous Bassin s : Basse Plaine des Gonaïves (morne Biennac et Labady), Bayonnais, Bassin magnan, Ennery, Labranle	LOA 31/05/07	56791/N EX	BCPR/PNUD MPCE-BIT MARNDR MDE CHF 8 fédérations	Travaux : 1'339'600.00 USD 171'428.57 USD 108'857.57 USD S/Total : 1'619'886.14 USD AT : 660'400.00 USD Total : 2'280'286.14 SD	PNUD : 2'000'000 USD PAM : 171'428.57 USD ou 300.000 rations CHF : 108'857.57 USD
II bis	Du 1 ^{er} avril 2008 au 31 octobre 2008	Augmentation des revenus des populations par la création rapide d'emplois suite aux émeutes contre l'élévation des coûts de la vie		Révision 116/08/08	TRAC1	PNUD MPCE-BIT MARNDR MDE 8 fédérations	Travaux : 960'000.00 USD 662'593.75 USD S/Total : 1'622'593.75 USD AT : 236'664 USD Total : 1'862'593.75 USD	PNUD : 1'200'000 USD PAM : 662'593.75 USD ou 378.625 rations
IIter	Du 15 septembre 2008 au 30 Juin 2009	Augmentation des revenus des populations par la création rapide d'emplois suite aux inondations par les Tempêtes tropicales de Hanna et IKE		Revision 2 20/08/08	URGEN CE	PNUD MPCE-BIT MARNDR MDE 10 fédérations 2 CASEC	Travaux : 1'386'334.00 USD 586'318.79 USD S/Total : 1'972'652.79 USD AT : 156'266.00 USD Total : 2'128'918.79 USD	PNUD : 1'542'600.00 USD PAM : 586'318.79 USD ou 335.039 rations
III	Du 1 ^{er} Juillet 2009 au 31 décembre 2009	UNDAF 2009-2010 PDNA DSNRP Plan de développement régional Plans directeur techniques (amgt BV La Quinte Ennery, calibrage de la rivière La Quinte, amgt foncière ville de Gonaïves)	Bassin versant de la Rivière La Quinte (Communes des Gonaïves et d'Ennery) Sous Bassins : Basse Plaine des Gonaïves (mornes Biénac et Labady), Bayonnais, Bassin magnan, Ennery, Labranle	Plan de travail 2009 Révision 3 2/7/09		PNUD DIFID Norvège UNOCHA MPCE-BIT MARNDR MdE 12 fédérations	Travaux : 1'549'840.44 USD 672'858.38 USD S/Total : 2'222'698.82 USD AT : 328'910 USD Total : 2'776'724.35 USD	PNUD : 2'103'865.97 USD PAM : 672'858.38 USD ou 384.490 rations
IV	Du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010	UNDAF 2009-2010 PDNA DSNRP Plan de développement régional Plans directeur techniques (amgt BV La Quinte Ennery, calibrage de la rivière La Quinte, amgt foncière ville de Gonaïves)	Bassin La Quinte-Ennery : Sous Bassin : Basse Plaine des Gonaïves (mornes Biénac et Labady), Bayonnais, Bassin magnan, Ennery, Labranle	LAS 01/04/10	47312/N M	PNUD BIT MPCE-BIT MARNDR MdE 10 fédérations	AT/BIT: 165'338 USD (JFMars) Travaux : 2'682'521 USD 1023610 USD 62'500 USD 62'500 USD S/Total : 3'831'131 USD AT/PNUD : 398'777 USD AT/BIT : Total 4'395'246.00 USD	PNUD: 3'081'298 USD BIT : 165'338 USD PAM: 400.000 .00 USD 1'023'610.00 USD ou 1.023.610 rations MINUSTAH : 62'500 USD MARNDR: 62'500 USD

3.7 Ressources

a) Ressources financières

Les données recueillies auprès de la direction du programme et validées par les responsables du BIT (voir les tableaux 5, 6 et 7 ci-dessous) permettent d'avancer que ce projet a connu une meilleure performance en termes d'affectations financières pendant ses différentes phases d'extension.

Plus 70% des investissements consentis dans les travaux ont été effectués en espèces et les montants alloués à l'assistance technique diminuent au fur et à mesure que le projet s'étend pour se stabiliser autour de 13% après le mois de juillet 2009.

Soulignons entre autres que l'année 2009 semble avoir été assez particulière pour le projet en regard de la diminution de l'exécution financière et de la mobilité de l'assistance technique.

Tableau #5 : Exécution financière du programme par période de financements

Périodes de financements	Montant de l'enveloppe	Total de l'Exécution	% d'exécution
Du 3 mars 2006 au 31 mai 2007	804.399,21	804.399,21	100%
Du 1er juin 2007 au 31 décembre 2008	2.280.286,14	2.280.286,14	100%
Du 1 ^{er} avril 2008 au 31 octobre 2008	1.862.593,00	1.859.257,75	100%
Du 15 septembre 2008 au 30 Juin 2009	2.128.918,79	2.128.918,79	100%
Du 1er Juillet 2009 au 31 décembre 2009	2.776.724,35	2.551.608,82	92%
Du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010	4.395.246,00	4.395.246,00	100%
Totaux	14.248.167,49	14.019.716,71	98%

Tableau #6 : Comparaison entre les investissements en espèces et ceux en nature (ratios)

Périodes de financements	Totaux investissements travaux	Investissements travaux: Rations	Investissements travaux: Cash	Ratios Cash/Total
Du 3 mars 2006 au 31 mai 2007	591.399,21	149.479,23	441.919,98	74,72%
Du 1er juin 2007 au 31 décembre 2008	1.619.886,14	171.428,57	1.448.457,57	89,42%
Du 1 ^{er} avril 2008 au 31 octobre 2008	1.622.593,75	662.593,75	960.000,00	59,16%
Du 15 septembre 2008 au 30 Juin 2009	1.972.652,79	586.318,79	1.386.334,00	70,28%
Du 1er Juillet 2009 au 31 décembre 2009	2.222.698,82	672.858,38	1.549.840,44	69,73%
Du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010	3.831.131,00	1.023.610,00	2.807.521,00	73,28%
Totaux	11.860.361,71	3.266.288,72	8.594.072,99	72,46%

Tableau # 7 : Comparaison entre les investissements et l'assistance technique

Périodes de financements	Investissements travaux	Assistance technique	Ratio At/Total
Du 3 mars 2006 au 31 mai 2007	591.399,21	213.000,00	26,48%
Du 1er juin 2007 au 31 décembre 2008	1.619.886,14	660.400,00	28,96%
Du 1 ^{er} avril 2008 au 31 octobre 2008	1.622.593,75	236.664,00	12,73%
Du 15 septembre 2008 au 30 Juin 2009	1.972.652,79	156.266,00	7,34%
Du 1er Juillet 2009 au 31 décembre 2009	2.222.698,82	328.910,00	12,89%
Du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010	3.831.131,00	564.115,00	12,83%
Totaux	11.860.361,71	2.159.355,00	15,40%

b) Ressources Humaines :

La composition de l'équipe du projet a changé tout le long du déploiement des activités sur le terrain. Son effectif augmente ou diminue dépendant du volume d'activités à mettre en place pendant une phase d'extension donnée.

Au début de la première phase (2005-2006), l'équipe a été composée d'un Directeur national, d'un conseiller technique principal (CTP) et d'un chauffeur. En 2007, deux (2) ingénieurs agronomes se sont joints à l'équipe pour fournir pour une assistance technique dans la réalisation des travaux antiérosifs. En réponse aux situations d'urgence qui prévalaient aux Gonaïves après le passage du cyclone Hanna en 2008, le projet a étendu son champ d'intervention et procédait au recrutement de trois (3) ingénieurs agronomes, de quatre (4) secrétaires et une assistante administrative et quatre (4) chauffeurs.

3.8 Faiblesses de conception

Le projet n'a pas été conçu comme un programme de 5 ans. Il a été plutôt identifié comme un projet pilote de court terme destiné à répondre à l'urgence de réhabiliter la ville de Gonaïves suite aux dommages que lui ont causés les inondations du cyclone Jeanne.

En effet, la première phase pilote a démontré la faisabilité de l'approche HIMO en matière de protection des bassins versants et ses effets immédiats sur la réduction des risques d'inondations et sur le tissu socio-économique.

La logique du projet a été construit par phases d'intervention suivant la dynamique de planification stratégique locale/départementale adoptée pour entreprendre des travaux de réhabilitation de la commune des Gonaïves avec la participation de tous les acteurs présents sur le territoire (institutions étatiques, autorités locales, agences onusiennes, organisations non gouvernementales internationales et nationales).

La planification des résultats n'a pas été développée tout au long de l'exécution du projet. Le projet n'a été non plus doté de cadre logique (résultats, indicateurs, produits, effets, impacts) ni par phase de mise en œuvre ni pour toute sa durée d'exécution. L'équipe du projet montre une faible capacité de gestion du cycle du projet et des outils pour la planification/évaluation des résultats.

En plus, le contexte de restrictions au temps pour mettre en place des quantités d'emplois prévues sur courts délais, les urgences incessantes et répétitives, et le manque d'allocation de ressources additionnelles capables d'implémenter les méthodes de planification des résultats n'ont pas permis la bonne application de ces outils. Les allocations de ressources sur la base des plans de travail de courte période n'a non plus facilité la dynamique de planification à moyen et long termes.

Nonobstant, l'équipe de gestion du projet a été capable d'adapter le projet au changement du contexte institutionnel, politique et environnemental tout en maintenant une logique d'intervention appropriée à l'atteinte des résultats. Dans le même cadre, le projet n'a pas mis en place un système de suivi et d'évaluation de résultats. Il n'a pas planifié les évaluations incluant l'évaluation finale. Par contre, un contrôle rigoureux (technique et administratif) a été effectué lors de la réalisation des travaux de protection, de la gestion des chantiers, du paiement des travailleurs et de la distribution de rations sèches.

4 OBJECTIFS & ETENDUE DE L'EVALUATION

L'évaluation se charge d'analyser / évaluer de manière qualitative et quantitative la démarche conceptuelle et opérationnelle mise en place par le projet. L'analyse a pris en compte toute la période allant de mars 2006 à décembre 2010 et les activités réalisées sur l'ensemble des zones d'intervention.

Cet exercice d'évaluation s'appuie essentiellement sur les trois composantes du projet. Il s'agissait plus amplement de la création d'emploi, de la protection de l'environnement pour la réduction des désastres et du renforcement institutionnel des acteurs locaux et de la capacité de prise en charge des communautés.

4.1 Objectifs de l'évaluation

Conformément aux termes de références de la mission, cet exercice d'évaluation s'est fixé deux principaux objectifs :

- Dégager les leçons à tirer des réalisations déjà faites par le projet (au niveau technique, organisationnel, institutionnel...) et qui peuvent être utiles pour une phase plus élargie d'activités de création d'emplois (surtout pour les jeunes), de protection de l'environnement et contre des risques et désastres naturelles ;
- Faire des propositions sur (i) les orientations à privilégier pour capitaliser et étendre les acquis du projet, (ii) les modalités et synergies de collaboration entre le projet et les autres acteurs au niveau central et décentralisé (ministères techniques, les structures communales et des organisations locales), pour garantir la complémentarité, l'efficacité et la durabilité des actions en cours de développement.

4.2 Critères & questions d'évaluation

Ces sept (7) tableaux ci-dessous présentent de façon détaillée, les critères d'évaluation retenus en tenant des termes de référence de la mission et des questions du questionnaire de ce programme. Ils font également état du cadre d'évaluation des différents critères utilisés et des outils d'analyse mis à profit.

Tableau # 8 : Matrice d'évaluation de la Pertinence du programme

Questions clés	Questions spécifiques	Source d'information	Méthode de collecte/analyse
Dans quelle mesure les objectifs du programme faisant objet d'évaluation correspondent-ils aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités globales et aux politiques des partenaires et des bailleurs de fonds ?	Programmes Comment le projet s'aligne-t-il aux stratégies et aux programmes du PNUD et à ceux du Gouvernement?	Documents du programme et Documents stratégiques Informant Clé : (cellule de gestion, partenaires)	Analyse de documents Entretiens semi structurée
	Besoins identifiés Quelles sont les besoins et les attentes du PNUD, des partenaires nationaux et internationaux et des bailleurs de fonds au regard de l'action du projet? -Dans quelle mesure le projet a répondu aux besoins des bénéficiaires? -Dans quelle mesure les acteurs ont joué un rôle déterminant dans les prises de décisions touchant la mise en œuvre du projet ?	Bénéficiaires Informant Clé : (cellule de gestion, partenaires)	Focus group-Analyse SWOT Entretiens semi structuré

Tableau # 9 : Matrice d'évaluation de l'Efficacité du programme

Question clé	Questions spécifiques	Source d'information	Méthode de collecte/analyse
Dans quelle mesure les objectifs de l'action de développement ont-ils été atteints compte tenu de leur importance relative?	Perceptions du projet Quelles sont les effets évidents des réalisations du projet sur la diminution des risques et désastres naturels tels que les inondations ? (analyse des types d'ouvrages et des résultats concrets obtenus et/ou attendus en termes de protection mécanique et biologique)	Rapports du projet Visite de terrain Cellule de gestion Rapports Rapports d'avancement, Résultats du projet	Analyse des rapports Reconstruction du Cadre de résultats Focus group –analyse de perception Analyses participative
	Accessibilité et participation Comment le projet a garanti la participation des différents acteurs aux activités? comment ont été l'accès et la participation de tous les groupes cibles aux activités du projet (comment ont été associées les populations, les organisations locales et les fédérations, les structures déconcentrées et les collectivités locales) ?	La cellule de gestion, les partenaires et les bénéficiaires	Entretiens Focus group –analyse de perception Analyses participative
	Perceptions des produits Quelle sont les bénéfices du projet perçues par les bénéficiaires? Quels sont les effets positifs que la création d'emploi a produit sur la capitalisation des familles (revenu, patrimoine, épargne) et quelles sont les activités économiques réalisées à partir de ces emplois? Dans quelle mesure le projet a	Bénéficiaires Fédérations Partenaires	Focus group-SWOT Analyse de perception Entretiens

	<p>contribué au ralentissement de l'exode rural ? Quelles sont les éléments à répliquer pour créer plus d'emplois ?</p>		
	<p>Perception du renforcement des organisations locales Le projet a-t-il contribué à renforcer l'organisation, la cohésion sociale et la protection des groupes les plus déshérités</p>	<p>Bénéficiaires Informant Clé : (cellule de gestion, partenaires) Fédérations</p>	<p>Analyse de capacité et caractérisation des organisations Entretiens</p>

Tableau # 10 : Matrice d'évaluation de l'Effizienz du programme

Question clé	Questions spécifiques	Source d'information	Méthode de collecte/analyse
<p>Dans quelle mesure les effets désirés sont-ils obtenus avec le moins de ressources possibles (fonds, expertise, temps, coûts administratifs) ?</p>	<p>Gouvernance Dans quelle mesure le montage institutionnel et le travail de la cellule d'appui ont aidé au développement du projet ?</p>	<p>Rapports de projet Table de coordination départementale Cellule de gestion</p>	<p>Entretiens analyses SWOT</p>
	<p>Ressources Les ressources (financières et humaines) allouées au projet ont-elles été en adéquation aux objectifs et aux résultats prévus ? L'exécution financière a-t-elle favorisé le développement du projet ? Quelle a été la valeur ajoutée de l'agence d'exécution-BIT en termes de ressources mises à disposition et de support offert à son personnel pour permettre le bon développement du projet? Quel a été le rôle de chaque partenaire et quels sont les coûts de gestion soutenus?</p>	<p>Documents de Projet Entretiens avec la cellule de gestion et les partenaires du projet Rapports d'avancement et d'exécution financière</p>	<p>Analyse des investissements/ accomplissement Analyse comparative Analyse de perception analyse SWOT</p>
	<p>Organisation and monitoring Dans quelle mesure les procédures de gestion /organisation ont abouti à une communication et une coordination des actions du projet? Dans quelle mesure les contributions des différents partenaires ont-elles été utilisées de façon appropriée et adéquate par le projet ?</p>	<p>Documents de Projet Rapports d'avancement et d'exécution financière la cellule de gestion et les partenaires du projet</p>	<p>Entretiens et analyses SWOT Sessions participatives de validation</p>

Tableau # 11 : Matrice d'évaluation des éléments de durabilité du programme

Question clé	Questions spécifiques	Source d'information	Méthode de collecte/analyse
<p>Dans quelle mesure les bénéfices résultant de l'action de développement continuent-ils après la fin de l'intervention du projet, ou vont-ils probablement continuer sur le long terme en résistant aux risques ?</p>	<p>Quels sont les mécanismes de manutention, de suivi et d'entretien des ouvrages mis en place par le projet ? Quels sont les éléments de durabilité dégagés lors de la création des emplois ?</p>	<p>Focus group et entretien avec les bénéficiaires Entretien avec les partenaires et les acteurs-clés Visite de terrain</p>	<p>analyse SWOT analyse de durabilité sessions participatives</p>

	Comment le projet a assuré que certains éléments de durabilité (permanence, rentabilité, participation et éco-compatibilité) soient pris en compte dans les réalisations?	Rapport de projet Focus group et entretien avec les bénéficiaires Cellule d'appui et partenaires Observation direct Visite de terrain	analyse de rapport session participatives
--	---	---	--

Tableau # 12 : Matrice d'évaluation des éléments des impacts

Question clé	Questions spécifiques	Source d'information	Méthode de collecte/analyse
Effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par l'action du projet, directement ou non, intentionnellement ou non.	Quels sont les effets et impacts à court, moyen et long terme des réalisations du projet sur la diminution des risques et désastres naturels tels que les inondations ? Analyse des types d'ouvrages mis en œuvre et des résultats concrets obtenus et/ou attendus en termes de protection mécanique et biologique	Documents de Projet Rapports d'avancement et d'exécution financière Entretiens et questionnaires avec la cellule de gestion et les partenaires	Analyse de durabilité Analyse des entretiens
	Quels sont les contraintes majeures et les changements (positifs ou négatifs) de comportement constatés au niveau des populations de la zone d'intervention vis-à-vis de la protection de l'environnement et la gestion des risques ? Quelles sont les leçons tirées et les orientations correctives/supplémentaires éventuelles en vue de proposer une application à large échelle de l'approche mise en place par le projet	Focus group et entretien avec les bénéficiaires	
	Quel est / ou sera l'impact (économique, environnemental, social et institutionnel) des actions de conservations des eaux et des sols sur la production agro-pastorale et forestier en général, la déperdition des terres et la fertilité des sols en particulier ?	Focus group et sessions participatives Document stratégique et rapport du projet	Analyse de documents Analyse participative

Tableau # 13 : Matrice d'évaluation des éléments de cohérence du programme

Question clé	Questions spécifiques	Source d'information	Méthode de collecte/analyse
Cohérence à l'intérieur du programme de développement du PNUD.	Dans quelle mesure la logique développée par le projet a permis d'atteindre les objectifs prédéfinis?	Documents de Projet Rapports d'avancement et d'exécution financière	Analyse participative Analyse des documents Analyse des entretiens

		Entretiens et questionnaires avec la cellule de gestion, les partenaires du projet	
Convergence entre les objectifs de l'action de développement et ceux des autres axes de la politique du Gouvernement (commerce, agriculture, pêche, etc.) ?	Comment l'espace de coordination a favorisé la cohérence entre les différents acteurs? Le projet est-il cohérent avec les dispositions des planifications locales	Entretiens et questionnaires avec la cellule de gestion, les partenaires du projet Documents de planification	triangulations
Cohérence/complémentarité avec les autres politiques du gouvernement et les interventions des autres bailleurs de fonds.	Quels projets/actions complémentaires pouvant permettre d'augmenter l'impact des réalisations sur la production et l'économie locale ?	Etudes techniques et socioéconomique, plans locaux Administrations locales	Analyse comparative

Tableau # 14 : Matrice d'évaluation des éléments de la valeur d'ajoutée

Question clé	Questions spécifiques	Source d'information	Méthode de collecte/analyse
Dans quelle mesure les avantages apportés par l'action de développement s'ajoutent-ils à ceux qui auraient résulté de la seule intervention du projet dans la zone? Dans quelle mesure l'appui du programme PNUD a-t-il contribué à optimiser l'impact de l'aide ?	Quels sont les points forts de l'approche inter-agence de NU?	Documents de Projet Rapports d'avancement et d'exécution financière Entretiens avec la cellule de gestion, partenaires et équipe du projet	Analyse de document
	Comment le programme de relèvement immédiat a eu une valeur ajoutée dans le contexte du projet ?	Documents de Projet et de programme Entretiens avec la cellule de gestion, partenaires et équipe du projet	Analyse comparative

5 APPROCHE ET METHODES D'EVALUATION

La méthode

La méthode d'évaluation a été développée suivant les différentes phases mentionnées ci-dessous:

1) La phase initiale et de préparation au cours de laquelle un consensus sur la compréhension des éléments d'évaluation et des questions à répondre a été dégagé entre les évaluateurs et les gestionnaires de l'évaluation: Cellule d'appui du PNUD avec l'Unité de Relèvement et des Moyens de Subsistance d'une part et d'autre part avec le gestionnaire du BIT désigné à cet effet. Au cours de cette phase, le calendrier de l'exercice d'évaluation a été élaboré ainsi que les moyens nécessaires (ressources humaines et financières, organisation de la logistique et documents/études/bases de données/contacts) qui doivent être mis à la disposition de l'équipe d'évaluation

2) la phase de révision documentaire où tous les documents du projet disponibles ont été analysés. Certains outils comme le cadre de résultats, l'analyse de partenaires, le cadre synthétique de l'exécution financier, le cadre de l'histoire du projet, l'analyse SWOT, le cadre du rendement de travaux ont été remplis et validés avec la cellule de gestion et l'équipe du projet

3) la phase de terrain où des échantillons de sites de réalisations notamment Brétagne (Mont Biénac), Labadie, chemin neuf (Ennery), le lit de la rivière la Quinte et l'estuaire ont été observés. Des séances participatives ont été réalisées dans les endroits précités avec les bénéficiaires. Des focus groups ont été également organisés avec l'ensemble des fédérations au local de la direction départementale du MPCE et des questionnaires de collecte de données leur avaient passé. Des entretiens semi-structurés sont également faits avec les partenaires institutionnels (DDA-MPCE, DDA-MARNDR, DDA-MTPTC, Mairies des Gonaïves et d'Ennery, le PAM, l'OIM, la MINUSTAH) (voir le tableau ci-dessous). Ainsi, le montage institutionnel et l'organisation et le monitoring du projet a été exploré avec la cellule de coordination départementale du projet. À la conclusion de la phase de terrain, trois séances de restitution ont été tenues dont l'une aux Gonaïves et deux à Port-au-Prince.

Tableau # 15 : Rencontres et séances participatives réalisées

Institutions	Nombre de rencontres	Nombre de participants	
		Homme	Femme
MCPE/BIT Gonaïves (Cellule de Coordination)	3	4	-
PAM	1	3	-
MINUSTAH	1	2	-
OIM	1	1	1
GTZ (GIZ)	1	1	-
DDA/MARNDR	1	2	-
DDA/MDE	1	1	-
DDA/MTPTC	1	-	1
Délégation départementale/Protection civile	1	3	1
Mairie des Gonaïves	1	4	-
Mairie d'Ennery	1	1	-
CASEC & ASEC Chemin Neuf	1	3	-
Fédérations (Comité exécutif)	2	36	18
Fédérations & Bénéficiaires	3	119	166
Ensemble Partenaires (restitutions)	3	31	2
Total	22	175	189

4) la phase d'analyse comporte l'articulation des données disponibles et les résultats des phases précédentes et le partage et la validation des analyses avec la Cellule d'appui du projet et tous les partenaires directement impliqués dans la conduite de l'évaluation.

5) La phase de synthèse comporte la synthèse des analyses déjà validées avec tous les partenaires qui ont fait l'objet d'un débriefing avec les gestionnaires du projet dont leurs commentaires sont intégrés dans le rapport préliminaire.

6) La phase finale comporte la transmission du rapport aux partenaires (les gestionnaires du projet) incluant les commentaires des gestionnaires de l'évaluation.

Cadre de l'échantillon et procédure de collecte

Les sites de réalisations faisant objet de visites ont été choisis en collaboration avec la cellule de coordination départementale du projet suivant des critères de représentativité institutionnelle (collectivités territoriales), le dynamisme et le degré de maturité des fédérations dans la mise en œuvre des actions de protection des bassins versants. En ce qui est de l'échantillon de bénéficiaires, cela a été choisi avec la participation des fédérations et de l'équipe du projet suivant les critères de genre, des groupes d'âge, des rôles joués dans les chantiers et les secteurs représentés.

Une bonne capacité de mobilisation de la part des fédérations a été démontrée et a rendu possible la tenue des focus groups. Deux cent quatre vingt cinq (285) personnes (voir le tableau # 15) ont pu participer à ces séances. Quant aux partenaires institutionnels, ils ont été rencontrés en leurs bureaux sur la base des informations recueillies dans les rapports d'activités consultés. À l'analyse de la documentation existante et l'organisation des rencontres individuelles et des ateliers participatifs, des outils ont été également utilisés pour collecter les informations auprès des différents partenaires concernés. On note les outils de collecte suivants:

- Fiche historique des participants au projet;
- Questionnaire à l'intention des partenaires;
- Fiche d'inventaire des fédérations appuyées par le projet ;
- Questionnaire à l'intention des fédérations exécutantes de contrat de service;
- Questionnaire à l'intention des bénéficiaires des activités entreprises par les fédérations.

Participation de la partie prenante

La quasi-totalité des partenaires identifiés (voir le tableau # 3) ont impliqué de différentes manières dans la tenue de cette évaluation. Ils ont joué un rôle déterminant dans la collecte et la validation des informations recueillies et la logistique nécessaire à la réalisation de cet exercice.

Considérations éthiques

Les entretiens et les sessions des focus groups se sont déroulés dans le respect de la dignité de la personne, le respect des opinions de l'autrui et la divergence d'opinions. Les résultats sont maintenus dans l'anonymat pour le respect de la confidentialité du processus. Le droit de participation a été respecté tout comme la représentativité des différents secteurs touchés par les interventions du projet.

L'équipe d'évaluation

La composition de l'équipe d'évaluation est limitée à deux (2) consultants : un chef de mission-consultante internationale spécialisée en gestion de l'environnement et du territoire et un (1) consultant national spécialiste en aménagement du territoire et développement régional.

La connaissance du milieu d'intervention du projet, le domaine des thématiques du projet et la longue expérience dans le secteur à évaluer ont permis une meilleure articulation des habilités des consultants dans la conduite de cette évaluation.

Principales limitations de la méthodologie –

L'application de cette méthodologie d'évaluation des résultats de ce programme a eu des limitations importantes pour les raisons suivantes :

- Le projet n'a pas suivi la méthode de gestion axé sur les résultats. Il n'a non plus établi un système de suivi avec d'indicateurs de résultats clairs et mesurables et réalisé des évaluations intérimaires ou des différentes phases. Ces éléments de gestion de projet représentent le système de référence au moment de l'évaluation finale des résultats.
- Les informations sur le cadre logique, l'évaluation à mi parcours, le système de suivi de l'atteinte de résultats, les points de repère n'ont pas été disponibles.
- L'absence des rapports financiers récapitulatifs (dépenses globales et annuelles pour la période donnée) n'a pas permis d'évaluer l'exécution financière du programme avec ses faiblesses et forces ainsi que les impacts des différents fonds et/ou sources de financement. Si l'on admet que les rapports d'audits trimestriels et annuels (2008 et 2010) ont été rendus disponibles, il y a lieu de noter que l'échéancier de la mission n'a pas permise de réaliser une analyse détaillée de l'exécution financière pendant les différentes périodes de mise en œuvre. Le manque d'audit final, de rapports financiers et d'avancement d'activités et les rapports ATLAS pour toute la période empêche d'émettre un jugement de valeur sur la sur-exécution ou la sous-exécution financière ainsi que leurs motivations. Cela n'a pas permis non plus d'apprécier l'efficacité du projet en termes de gestion de fonds et les différentes modalités d'exécution
- En plus, la mise en place du projet s'inscrivait toujours dans une démarche d'urgence. Le défi de mettre en œuvre des travaux HIMO, a sacrifié l'attention aux éléments de planification versus la durabilité. Les résultats obtenus sont pour la plupart difficilement évaluables dans un cadre de programmation de long terme (4 années et 8 mois) mais dans ce cas d'espèce, c'est un projet pilote qui a été étendu autant de fois en fonction de la disponibilité de fonds.
- Le projet ayant pris fin, les capacités d'initiatives au moment de la mise en place de l'évaluation sont insuffisantes pour produire les données nécessaires à l'évaluation (ie : inexistence des lignes de base, absence de données collectées à partir du suivi d'un ensemble de groupes cibles et des capacités pour produire des statistiques ad-hoc).
- Ces limitations qui sont couplées au très court délai de vingt deux (22) jours de réalisation d'un tel exercice, obligent l'adaptation de la méthode en misant beaucoup plus sur l'approche qualitative que celle quantitative.

6 DEDUCTIONS –

6.1.1 Pertinence du projet

En regard du niveau de vulnérabilité et des menaces naturelles constantes auxquelles s'exposent les communes des Gonaïves et d'Ennery et le contexte politique et économique qui prévalaient dans ces

zones à la chute du régime d'Aristide, les interventions du projet ont aidé à redynamiser l'économie locale et contribué à ralentir l'ampleur des pertes matérielles et humaines dans ces municipalités.

Les différents constats ci-dessous faits par les partenaires rencontrés laissent clairement entrevoir que ce projet a répondu à un impératif de donner des réponses concrètes aux situations de sous-emploi chronique qui existait dans ces municipalités à la suite d'importants dommages que leur causent les catastrophes naturelles de 2004 et de 2008 et à l'obligation des instances gouvernementales de concourir à l'établissement d'un environnement plus ou moins sécuritaire dans ces communes.

Tableau #16 : Principales déductions sur la pertinence du programme

Critères de pertinence du projet	Déductions
1-Programmes	1-Meilleur arrimage avec les politiques nationales notamment (CCI, DSNCRP) et trois objectifs millénaires pour le développement (Préservation de l'environnement, Réduction de l'extrême pauvreté, Promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes)
2-Besoins	1-Réponses immédiates aux situations de crises multidimensionnelles des communes des Gonaïves et d'Ennery (dévastations, sous-emploi chronique, violence) ; 2-Les femmes et les jeunes ont été les principaux bénéficiaires d'emplois

Ainsi, les partenaires rencontrés sur le terrain ont mis l'accent sur les diverses contributions de ce programme. Ces dernières peuvent se résumer ainsi:

- La réduction immédiate du volume de ruissellement provenant de certains sous bassins versants des Gonaïves et d'Ennery, remarquée en correspondance des événements pluviométriques exceptionnels (cyclones)
- Les effets multiplicateurs générés par ces milliers emplois créés;
- L'apport à la réduction de la délinquance et du banditisme dans la ville des Gonaïves;
- Le niveau d'engagement des bénéficiaires à l'égard du projet;
- L'effort d'harmoniser les interventions des différents partenaires intervenant sur le bassin versant de la rivière la Quinte

Bien que des partenariats stratégiques entre les instances gouvernementales, les organisations internationales et les organisations locales aient pu développer pour tenter de répondre aux défis que représente le bassin versant de la Quinte, il y a lieu de noter l'absence d'une instance locale de gestion du plan d'aménagement de ce réseau hydrographique. De plus, le paysage institutionnel au sein de l'administration publique des Gonaïves connaît de fréquents changements de personnels au cours de ces dernières années et qui nuisent parfois au bon déroulement des activités du programme.

6.2 Efficacité du projet

Les interventions du projet ont été faites sur 2.8% de la superficie totale (700 Km²) du bassin versant la Quinte et ont occasionné 8892 emplois au sein des populations bénéficiaires. En effet, ces actions ont consisté principalement en l'érection des travaux antiérosifs sur 17.93 km² des versants dégradés et la reforestation de 1.68 Km² de crêtes érodées avec un taux de 10% de réussite des plantules. Ainsi, ce projet présente une capacité de mobilisation de partenaires très importante. Près d'une dizaine

d'institutions (UN agence, Union européenne, organisations non gouvernementales, ministères sectoriels) lui ont fourni un appui technique et financier.

Tableau #17 : Principales déductions sur l'efficacité du programme

Critères d'efficacité du projet	Déductions
1-Perceptions du projet	1-Bonne rétention de l'eau sur les versants ; 2-Contribution à l'établissement d'une meilleure protection des vies et des biens dans les zones d'intervention
2-Accessibilité et participation	1-Quatorze (14) fédérations sont créées et fonctionnelles ; 2-Chaque fédération exécute au moins un contrat de service ; 3-Un bassin de main d'œuvre de 33705 membres de fédération dont 55,4% de femmes est mobilisé aux activités du projet ;
3-Perceptions des produits	Effets multiplicateurs des salaires générés par les emplois créés ; Renforcement du tissu social et diminution de conflit et de l'insécurité Point de vue mitigé sur la qualité des travaux implantés sur les versants
4-Perception du renforcement des organisations locales	Absence de mécanisme formel de prise en charge des travaux ; Faible apprentissage démocratique au sein des fédérations

À coté de la prise de connaissance du projet par la quasi-totalité des partenaires rencontrés ; les observations qu'ils ont faites, permettent de relater un certain nombre d'effets immédiats des travaux sur l'environnement des communes des Gonaïves et d'Ennery. En effet, on observe que les dommages causés par des inondations dévastatrices et meurtrières diminuent et certaines infrastructures agricoles sont protégées

Cependant, les acteurs locaux ont aussi mis en évidence des défaillances techniques dans les structures mises en place, leur faible végétalisation et le manque d'adéquation entre ces ouvrages et le potentiel hydrogéologique des versants aménagés.

En effet, les procédés de contrôle du ruissellement ont été standardisés. Un sol techniquement peut ne pas être approprié dans des contextes différents dans un même bassin versant. Il s'agit de la gestion du ruissellement qui peut être concentré, infiltré ou déversé¹ dépendant de la nature géomorphologique et

¹ *Les systèmes de concentration du ruissellement : Ouvrages horizontaux construits selon les courbes de niveau pour recueillir le ruissellement issu d'un glacis sus-jacent.*

Les systèmes d'absorption ou d'infiltration : Ouvrages horizontaux (construits selon les courbes de niveau) conçus pour provoquer l'infiltration des précipitations reçues par la partie d'un versant comprise entre 2 courbes de niveau. Ils ne conviennent que sur des sols perméables, à pentes faibles.

de la pluviométrie de la zone qui diffère largement dans le BV La Quinte. Toute chose étant égale par ailleurs, l'efficacité des ouvrages est liée à leur dimensionnement et leur densité (écartement entre deux ouvrages successifs) et aux variables socioéconomiques qui affectent l'usage du sol et la répliquabilité des techniques.

Quant à la mise en place des structures biologiques, le programme a connu un décalage néfaste entre les saisons dans lesquelles ces travaux devaient se faire et le moment où les ressources financières nécessaires à leur réalisation se sont rendues disponibles. Afin d'obtenir des résultats beaucoup intéressants, les travaux de re-végétation doivent être entrepris selon une planification de longue durée et en fonction des caractéristiques socioéconomiques, des caractéristiques pédologiques, de l'utilisation des sols, du régime foncier et du calendrier agronomique de la zone d'intervention.

Ainsi, on constate une certaine responsabilisation des acteurs locaux notamment les fédérations dans l'exécution de ces travaux. Sous le leadership du projet et des autorités locales, quatorze (14) fédérations sont actuellement fonctionnelles et ont géré au moins un chantier de protection de micro-bassin versant. De plus, chaque fédération dispose d'une rente annuelle variant de 45,000 à 275,888.00 gourdes. Ces sommes proviennent majoritairement des prestations prélevées sur les catégories de travailleurs lors de leur inscription et de leur rémunération. Ces montants ont permis aux fédérations d'assurer leur fonctionnement et d'alimenter leur fonds de réserve pour de petites activités communautaires.

Ces fédérations ont ensuite aidé dans la mise en application de l'aspect genre dans les activités du projet et dans le ciblage des couches vulnérables (taille de la famille, familles orphelines, familles ayant une personne à mobilité réduite, enfants ne pouvant pas aller à l'école). Bien que l'existence de certaines fédérations précède la mise en œuvre du projet, l'approche d'exécution de contrat communautaire par les fédérations a grandement encouragé dans le milieu, leur évolution et favorisé le dialogue inter-organisations communautaires de base. Cependant, ces fédérations sont très jeunes et sont peu nombreuses à renouveler leur comité exécutif depuis leur création.

Ainsi, les salaires et les rations perçus des emplois créés dans ces travaux d'aménagement de bassins versants ont eu des effets divers sur la vie des bénéficiaires. Les familles de bénéficiaires ont disposé de la nourriture pendant une certaine période, honoré la scolarité de leurs enfants ou réhabilité leurs maisons endommagées par les inondations de Jeanne ou d'Hanna. Certaines ont constitué un fonds de petit commerce ou procédé à l'achat d'animaux.

Des participants aux ateliers ont rajouté que ce projet a contribué à ralentir le phénomène de banditisme qui sévissait dans ces zones en mettant l'accent sur les résidents ayant déposé leurs armes après avoir travaillé dans les chantiers et d'autres ont renchéri que les activités du programmes ont favorisé leur intégration sociale. D'autres participants ont aussi fait état des anciens migrants de la république dominicaine qui ont développé leurs propres initiatives à partir des revenus tirés des chantiers des travaux de protection des bassins versants.

Toutefois, les partenaires institutionnels déplorent la faiblesse juridique de certains outils encadrant le comportement des différents acteurs dans la gestion de bassins versants. Ainsi, certains d'entre eux soutiennent que l'élevage libre pratiqué constitue un handicap majeur à la consolidation de ces travaux,

Les systèmes de déviation : Ensembles d'ouvrages à très faible pente longitudinale (inférieure à 0.3 %). Chaque ouvrage a pour rôle de briser la force vive du ruissellement déversant, d'infiltrer une partie de l'eau ainsi retenue momentanément et d'évacuer le reste vers un exutoire convenablement aménagé.

d'autres pointent leur remblayage avec le temps ou la concurrence que font les mauvaises herbes aux plantules mises dans les fossés antiérosifs. À cela s'ajoute les critiques relatives à la courte durée des chantiers de conservation des sols et des eaux.

6.3 *Efficiences du projet*

La cellule d'appui technique s'est grandement engagée dans le déploiement des activités du projet sur le terrain et s'est aussi efforcée pour assurer une certaine cohérence entre les actions des instances nationales, des agences UN, des autorités locales et des fédérations. Malgré la diversité des bailleurs de fonds appuyant ce projet et le caractère discontinu et ponctuel que revêtent les appuis financiers fournis, la composition de cette cellule (BIT et DDA-MPCE) a été plus ou moins stable pendant toutes les phases de mise en œuvre des activités.

Tableau #18 : Principales déductions sur l'efficacité du programme

<i>Critères d'efficacité du projet</i>	<i>Déductions</i>
1-Gouvernance	1-Multiplicité d'institutions d'appui et une cellule de coordination stable; 2-Crédibilité de la cellule de coordination auprès des partenaires ; 3-Plusieurs niveaux de responsabilisation (bailleurs de fonds, cellule d'appui technique, fédérations)
2- Ressources	1-Ressources financières globalement disponibles mais de façon irrégulière ; 2-Meilleur rapport investissement dans les travaux (84.64%) Vs assistance technique; 3-Difficulté d'apprécier la valeur ajoutée de chaque partenaire et l'assistance à différentes d'exécution des activités
3-Organisation and monitoring	Transition du NEX vers DEX

Ainsi, le projet a enregistré un meilleur taux de réalisations financières et les contributions du PAM (près 28% des subventions) ont été fort intéressantes dans les réponses données à la demande de travail existant dans les zones d'intervention. Cela dénote une bonne capacité de création rapide d'emplois dans le domaine de conservation des sols et des eaux de la part du programme. De plus, seulement 15,35% des dépenses effectuées par le projet ont été utilisées pour l'assistance technique et l'exécution pendant deux premières phases du projet a été assurée par une agence nationale (NEX).

À l'horizon de 2009, le projet a connu un ralentissement de support financier de la part des bailleurs de fonds. Dès lors, l'exécution est passée directement sous la direction du BIT qui décidait de la gestion des investissements et de l'assistance technique. Le siège du BIT gérait alors directement les contrats de service avec les fédérations sous l'approbation du Conseiller technique principal (CTP).

Ainsi, le projet a eu de problèmes majeurs qui touchent essentiellement l'articulation entre la disponibilité de fonds et le respect des itinéraires techniques, les retards importants pour honorer ses engagements à l'égard des fédérations et le manque de respect parfois de la valeur et quantité des rations conclus avec les bénéficiaires ainsi que la fourniture d'aliments avariés.

En ce qui est des réalisations techniques, l'accent a été surtout mis sur la construction de fossés antiérosifs sur les versants. Très peu de crêtes érodées ont été reboisées. Ainsi, le montant utilisé à l'aménagement d'un hectare de terres avec ces types de structure présente une évolution discontinue. Entre 2007 et 2008, ces coûts ont connu de fortes variations (44,2%) pour être une baisse vertigineuse en 2009 puis une remontée spectaculaire en 2010 (voir le tableau ci-dessous). Soulignons aussi que chaque travailleur participant à ces travaux gagne en moyenne 300 \$USD par une période (60 jours) de réalisation des travaux.

Tableau #19 : Évolution des coûts des travaux d'aménagement des versants ainsi que les revenus tirés par les travailleurs

Période	Superficies aménagées (ha)	Coût des travaux (\$USD)	Coût des travaux/hectare	Nombre d'emplois créés	Revenus (\$USD)/travailleur
Du 3 mars 2006 au 31 mai 2007	141	160195	1136,134752	450	356
Du 1 ^{er} juin 2007 au 31 décembre 2008	872,23	1428977,31	1638,303326	4769	300
Du Janvier à décembre 2009	395,56	598472,88	1512,976236	1615	370,58
Du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010	578,1	1152914,52	1994,316762	2058	560,21
Total	1986,89	3340559,71		8892	

Toutefois, les observations faites permettent d'augurer que les crises semblent jouer un rôle déterminant dans l'évolution des coûts de ces travaux et l'augmentation du nombre d'emplois.

Au constat du tableau #19, on peut aisément voir que les années de crises importantes (famine et catastrophes naturelles de 2008, tremblement de terre et mouvance politique de 2010) sont marquées par des augmentations importantes de coûts des travaux d'aménagement et du nombre des emplois créés.

Par ailleurs, on dénote un manque de contrôle des réalisations techniques de la part des différents bailleurs et l'absence du comité de pilotage du projet. De plus, le projet n'a pas suffisamment appuyé les initiatives génératrices de revenus mises en place par les bénéficiaires. Il a peu accentué sur l'appropriation par les acteurs locaux, des meilleures pratiques d'aménagement des bassins versants et de protection de l'environnement.

6.4 Durabilité

La durabilité des résultats du projet a été recherchée dans la consolidation et le niveau de répliquabilité du modèle de travail axé sur l'ingénierie environnementale mis en œuvre dans le bassin versant la Quinte. Ainsi, le projet a mis en place les bases nécessaires à une dynamique de développement à plus large horizon. Il a été largement participatif et accessible à tous les acteurs locaux et a établi des incitatifs à la recapitalisation des familles.

Tableau #20 : Principales déductions sur les éléments de durabilité du programme

<i>Critères de durabilité</i>	<i>Déductions</i>
1-Dispositif de suivi, d'entretien et de prise en charge des travaux mis en place	1-Début de recapitalisation de l'économie locale: faible capacité des fédérations à se renouveler; 2-Faible appropriation des réalisations de protection des versants et des ravines;
2-Éléments de durabilité (permanence, rentabilité, participation et éco-compatibilité)	1-Acceptation/stabilité sociale du projet ; 2- Faiblesse en matière de communication sur les activités du projet ; 3- Manque d'implication des autorités locales: 4-faiblesse marquée en termes de coresponsabilité (reddition de compte des fédérations, faible transfert de capacités aux fédérations) 5-Dilemme institutionnelle au sein du département entre les directions de planification et de l'agriculture 6- Bonne crédibilité du projet vis-à-vis des populations.

Les revenus créés montrent un début de recapitalisation à différents niveaux. Certaines fédérations ont même mis en place une coopérative d'appui aux membres et plus de la moitié d'entre elles possèdent une idée de projet de générateurs de revenus. Les bénéfices environnementaux sont multiples mais sont majoritairement à effet dégressif.

On y dénombre la réduction immédiate du volume du ruissellement sur les versants, l'amélioration de la fertilité des sols et de la biodiversité, la contribution à la stabilité sociale et à l'établissement d'un environnement plus sécuritaire à la ville des Gonaïves. Citons en exemple, les travaux d'aménagement du morne du Biénac qui, d'après certains partenaires rencontrés, ont des effets importants en termes de réduction des risques d'inondations sur le centre ville des Gonaïves. En effet, la relation coût/bénéfice des réalisations indique un investissement public raisonnable contre un bénéfice public énorme.

Cependant, certaines faiblesses identifiées compromettent grandement les éléments de durabilité susmentionnés. Il s'agit:

- En ce qui est de la vision de développement, on dénote le manque d'un cadre de planification stratégique s'inscrivant sur le long terme et des études spécialisées pour l'identification des techniques plus appropriées aux différentes zones. De plus, la priorisation des zones d'intervention n'ont pas toujours été objet de consensus;
- Très peu de considérations ont été accordées au régime foncier de la zone d'intervention. La non-détermination du statut foncier des terres (publique-privée) limite l'appropriation des réalisations;
- Le manque de coresponsabilité au plan institutionnel qui établit de manière effective, la contribution active de chaque partenaire limite aussi une meilleure prise en charge des travaux d'aménagement implantés ;

- Le peu de ressources allouées à la capitalisation de cette expérience, à l'inter-échange et la diffusion des résultats de ce projet ;
- L'élément majeur de durabilité de ces résultats est la disponibilité de financement pour une phase ultérieure qui devrait se construire sur la crédibilité du projet auprès des acteurs locaux et aider à consolider les éléments caractéristiques de développement durable en prenant en compte les crises récurrentes du bassin versant en question.

Ainsi, il y a lieu de mentionner les efforts faits par l'équipe de gestionnaire pour assurer la continuité et la consolidation des interventions du projet en prenant l'initiative en novembre 2010, d'élaborer une note conceptuelle pour un programme régional de création d'emplois par la réhabilitation de l'environnement et la prévention des désastres naturels. Ce programme régional d'un montant de 42'932'380 USD compte s'étendre sur sept communes de la Région de l'Artibonite et créer 5.230.778 journées de travail sur une durée de deux (2) ans.

6.5 Impact du projet

Il est amplement reconnu que la rétention de l'eau sur les versants a favorisé un début de révégétation naturelle de certains versants aménagés ; ce qui a contribué à une augmentation de la protection contre l'érosion, de la biodiversité et l'amélioration de la productivité des terres agricoles. Cependant, l'élevage libre demeure très préoccupant mais il y a lieu de noter que certaines espèces comme le Bois Frêne (*Simaruba amaruba*) résistent aux prédateurs et s'adaptent parfaitement aux conditions très variées des différents micro-bassins versants.

En outre, certaines fédérations ont pu développer à partir des bénéfices tirés des contrats de service, des activités génératrices de revenus notamment la création de la coopérative de CODELAGO, la vente de plantules de FEODEC. De plus, une meilleure capacité de gestion des emplois massifs est installée au sein des fédérations à laquelle s'ajoute la confiance placée par les acteurs locaux dans les activités du projet. Toutefois, ces impacts restent très fragiles en regard des conditions difficiles que confrontent les populations habitant les zones d'intervention du projet et le potentiel très limité de capacités des autorités locales à garantir la pérennité de ces impacts.

Tableau #21 : Principales déductions sur les éléments d'impacts du programme

<i>e) Impact</i>	<i>Déductions</i>
1-Quels sont les impacts à moyen et long terme des réalisations du projet sur la diminution des risques et désastres naturels tels que les inondations ? Analyse des types d'ouvrages mis en œuvre et des résultats concrets obtenus et/ou attendus en termes de protection mécaniques et biologique	1-Diminution des inondations en aval des zones; 2-Ensablement de certains ouvrages de protection implantés ; 3-La population est plus sensibilisée à la nécessité de protéger l'environnement ;
2-Quels sont les contraintes majeures et les changements (positifs ou négatifs) de comportement constatés au niveau des populations de la zone d'intervention vis-à-vis de la protection de l'environnement pour la réduction du risque ? Quelles sont les leçons à tirer et les orientations correctives/supplémentaires éventuelles en vue de proposer une application à large échelle de l'approche mise en place par le projet.	4-Début de révégétation naturelle sur certains versants ; 5-La création de revenus a donné lieu à des activités économiques dans les zones d'intervention du projet; 6-L'impact sur la mise en valeur des terres agricoles (ralentissement du

<p>3-Quel est / ou sera l'impact (économique, environnemental, social et institutionnel) des actions de conservations des eaux et des sols sur la production agro-pastorale et forestier en général, sur la déperdition des terres et sur la fertilité des sols en particulier ?</p>	<p>processus d'érosion) ; 7- la quasi-totalité des structures mécaniques ne sont pas végétalisées ; 8-10% de réussite des plantules mises en terre (frêne, chênes, cassia et flamboyant : essences non appréciées par les caprins) 8-Nécessité d'ajouter de composantes : Contrôle d'élevage libre, revégétation, agroforesterie, méthode agricole durable, mécanisme de suivi des ouvrages en zones publiques etc., études techniques préalables, formation</p>
--	---

6.6 Cohérence & complémentarité

Le projet a démarré dans le cadre des stratégies de lutte contre la pauvreté et en réponse au plan stratégique de relèvement de la ville de Gonaïves. Il s'est également ajusté aux multiples changements qui se sont produits tout le long du processus de sa mise en œuvre. La tutelle du MPCE a assuré la cohérence avec les objectifs nationaux de lutte contre la pauvreté et des actions de réhabilitation de l'environnement des communes endommagées par les catastrophes naturelles.

Tableau #22 : Principales déductions sur les éléments de cohérence du programme

<i>f) Cohérence/complémentarité</i>	<i>Constats</i>
1-Dans quelle mesure, la logique développée par le projet a permis d'atteindre les objectifs prédéfinis.	1- La logique du projet a été un peu inspiré de certains outils d'aménagement existant sur le bassin versant la Quinte ;
2-Comment l'espace de coordination a favorisé la cohérence entre les différents acteurs?	<p>2-Les tables de concertation sectorielles ont un peu mis à profit en partageant des connaissances sur les bonnes pratiques environnementales.</p> <p>3- Ces tables éprouvent certaines difficultés de fonctionnement;</p> <p>4-Changements fréquents des acteurs au sein des directions départementales</p>
3-Quels projets/actions complémentaires pouvant permettre d'augmenter l'impact des réalisations sur la production et l'économie locale;	1-Manque d'études techniques et socioéconomique et de mécanisme de prise en charge formel du Plan du BV la Quinte
4-Le projet est-il cohérent avec les dispositions des planifications locales?	2-Les Autorités locales ont très peu impliqué dans le déroulement des activités sur le terrain surtout pour les travaux exécutés sur les terres publiques.

--	--

6.7 Valeur ajoutée du montage institutionnel

La bonne coordination entre les différentes agences a permis de concentrer les efforts et les capacités par un impact majeur du projet sur les bénéficiaires. La coordination et la mise à disposition de fonds par le PNUD, la bonne exécution du BIT et l'approche HIMO introduite, la fourniture des rations alimentaires de la part du PAM ont permis d'augmenter le volume de réalisation et d'accroître l'acceptabilité sociale du projet.

La participation de la MINUSTAH (fonds et engins lourdes, sécurité) aux travaux de protection du lit de la rivière la Quinte a également permis d'évoluer vers de distributions pacifiques de nourriture. La participation de l'OIM a contribué à réaliser certaines activités et aidé à générer une grande valeur ajoutée dans une situation d'extrême pauvreté et de vulnérabilité où la relance économique et l'aménagement du territoire restent des priorités actuelles pour le gouvernement haïtien.

Tableau #23 : Principales déductions sur les éléments de durabilité du programme

g) Valeur ajoutée du PNUD et ses unités, i.e. : relèvement immédiat	Déductions
Comment le programme de relèvement immédiat a eu une valeur ajoutée dans le contexte du projet ?	Le programme de relèvement immédiat a appuyé le projet dans le mécanisme de coordination, le plaidoyer et le maintien de la cohérence avec les différents programmes nationaux ;
Quels sont les points forts de l'approche inter-agence de NU?	L'interrelation et la coordination ont permis une visibilité des Nations Unies comme un principal partenaire du projet

7 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les conclusions et les recommandations sont énoncées en relation aux différents éléments d'évaluation et articulées de la manière suivante :

CONCLUSIONS	RECOMMANDATIONS
<p>Pertinence</p> <p>Bien que ce projet ne dispose pas d'un cadre référence de planification logique pour sa durée de mise en œuvre, il a démontré une certaine cohérence avec les objectifs millénaires de développement et les programmes nationaux actuels de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement. De plus, ce projet se démarque par sa capacité à s'adresser aux situations préoccupantes de sous-emploi chronique et de vulnérabilité aigue des communes des Gonaïves et d'Ennery en réalisant des actions concrètes qui répondent aux besoins exprimés par les bénéficiaires de ces zones. Il reste encore très pertinent pour tout effort du Gouvernement et des autorités locales qui cherche à faire de "Gonaïves" dans les prochaines années, un laboratoire de développement durable en Haïti.</p>	<p>Les acquis du projet demeurent encore très fragiles en regard du niveau de vulnérabilité actuelle des communes des Gonaïves et d'Ennery, des défaillances techniques des structures de protection des sols établies et de la faible capacité de recapitalisation des familles victimes des catastrophes naturelles touchées. Il est donc impérieux de poursuivre les efforts de consolidation et/ou de renforcement pour permettre à ces populations de mieux se protéger des effets dévastateurs des catastrophes naturelles et d'améliorer leurs conditions de vie. Pour se faire, il faudrait :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Se donner une vision sur le moyen terme en faisant de ces zones, une vitrine de développement durable en Haïti;2. Développer une planification logique en implémentant un système de suivi des résultats et des effets des réalisations;3. Améliorer l'intégration et le soutien au plan aménagement du Bassin versant la Quinte (PIA-MARNDR), au programme du MDE et autres outils d'aménagement existant sur ces zones d'intervention.

Efficacité

S'il est vrai que les résultats obtenus par le projet n'ont pas été le fruit d'une approche de gestion intégrée de bassins versants, il n'en demeure pas moins vrai que le volume d'ouvrages construits sur six (6) des micro-bassins versants des municipalités des Gonaïves et d'Ennery, a largement contribué à réduire le volume de ruissellement sur la ville des Gonaïves et à protéger les investissements et les infrastructures en voie de réhabilitation. De plus, les revenus générés par les emplois créés ont grandement aidé les familles vulnérables à se pourvoir à leurs besoins de base et à entreprendre parfois des activités économiques.

L'approche de gestion de contrats de service par des fédérations s'est révélée productive en mobilisant la masse collective locale dans l'implantation et le contrôle des réalisations. Toutefois, il y a lieu de mentionner le manque d'adéquation entre les réalisations du projet et les caractéristiques hydrogéologiques des versants aménagés, le manque de responsabilisation des instances locales dans la prise en charge de ces travaux et l'insuffisance de financement permettant de répondre à cet important bassin de main d'œuvre et de soutenir les filières porteuses de création de richesse.

En fait, il s'avère nécessaire que ce projet se déploie suivant une approche de gestion intégrée de bassins versants en prenant en considération les aspects suivants :

1. L'expérimentation de différentes approches d'aménagement (terres publiques vs terres privées) dans les micro-bassins versants touchés en tenant compte de leurs caractéristiques climatiques, hydrogéologiques et biologiques;
2. Le développement de la planification participative des interventions appropriées aux micro-zones;
3. La mise à profit du principe de coresponsabilité (instances étatiques, organisations de base et occupants des terres) pour garantir la pérennité des actions;
4. Le renforcement de la capacité organisationnelle et opérationnelle des fédérations;
5. L'appui à l'entrepreneuriat local en soutenant des filières porteuses;
6. L'intégration des composantes d'agriculture durable et d'appui à l'élevage contrôlé.

<p>Efficienc</p> <p>À coté des contraintes que la mission a eues pour produire une analyse plus approfondie sur l'efficienc des réalisations du projet et du contexte instable dans lequel il évolue, il y a lieu de mettre en évidence son meilleur rapport investissement dans les travaux versus l'assistance technique. En effet, la majorité des investissements consentis (plus de 80% des fonds disponibles) ont été effectués pour la mise en place des travaux d'aménagement au détriment du renforcement des paramètres structurels dont dépend la viabilité des réalisations du projet.</p> <p>Ainsi, plusieurs défaillances techniques comme l'irrégularité de fonds pour la mise en œuvre des itinéraires techniques, le faible taux de végétalisation des structures mécaniques, les retards importants pour honorer les engagements à l'égard des fédérations, la fourniture parfois d'aliments avariés aux bénéficiaires ont été enregistrées lors du déploiement des activités du projet.</p> <p>De plus, très peu d'efforts ont été faits pour mettre en valeur cette expérience et communiquer les éléments de succès du projet à un public plus large.</p>	<p>On propose que des mesures suivantes soient envisagées de manière à mieux rationaliser les ressources qui vont être mobilisées:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer un cadre du financement et les modalités d'exécution sur une longue période en l'adaptant à la disponibilité des fonds et au calendrier de travail de la zone (saison climatique) ; 2. Mettre en œuvre des actions de suivi périodique, réaliser les audits annuels du projet et des fédérations et élaborer le rapport final financier et d'avancement ; 3. Réaliser avec les autres partenaires un cahier comparatif de normes techniques de réalisation de travaux de conservation des sols et de coûts relatifs 4. Introduire l'élément foncier dans le choix des zones d'intervention et des techniques de réalisation et développer l'action de reboisement uniquement dans les zones où la communauté peut les prendre en charge sur une longue période
---	---

<p>Impact</p> <p>Les impacts prévisibles sur la protection de l'environnement et la prévention des désastres naturels ainsi que l'amélioration de la condition socio-économique restent très fragiles en regard des capacités locales très limitées à garantir la pérennité de ces éléments d'impacts.</p>	<p>Soutenir les investissements réalisés et les capacités développées à travers la mise en œuvre d'un projet de développement durable sur le long terme</p>
<p>Durabilité</p> <p>Le projet a démontré que le modèle de création d'emplois à travers la mise en place des structures mécaniques de protection de bassin versant contient des éléments de durabilité qui nécessite d'être consolidés pour une phase plus élargie d'un tel projet.</p>	<p>Soutenir les investissements réalisés et les capacités développées à travers la mise en œuvre d'un projet de développement durable sur le long terme</p>
<p>Cohérence et complémentarité</p> <p>Le programme s'est aligné aux plans locaux et aux stratégies nationales de lutte contre la pauvreté en développant d'importants efforts pour participer aux structures de concertation territoriales. Néanmoins, ces efforts n'ont pas toujours abouti aux résultats espérés. L'absence des mécanismes de communication et diffusion des informations ont empêché le bon partage des pratiques développées.</p>	<p>L'implémentation d'un système de communication et coordination plus effectif et qui répond à des indicateurs de résultats.</p> <p>La recherche d'une meilleure intégration des partenaires institutionnels (MDE, MARNDR, communes, etc.) dans le développement du projet</p>
<p>Valeur ajoutée</p> <p>L'action du programme a représenté une plus value dans des zones où aucune intervention n'a été faite par d'autres organismes. La bonne coordination entre les différentes agences a permis de concentrer les efforts sur le développement des activités du projet.</p>	<p>La mise en œuvre de partenariats stratégiques demeure un élément clé la réussite d'un tel projet. Il serait important qu'on réalise un cadre de planification inter-agence sur le long terme de manière à favoriser le développement du Bassin versant La Quinte tout en tenant compte des réponses aux situations d'urgence</p>

8 ENSEIGNEMENTS TIRES

Les principaux enseignements identifiés sont groupés par composantes essentielles du projet et listés ci-dessous. Ils sont d'ordre général et découlent des déductions :

Gestion du projet axé sur les résultats :

Les activités de relance économique et de prévention des risques et des désastres naturels nécessitent d'être planifiées sur le moyen et le long terme et réclament d'importants efforts pour systématiser l'information, promouvoir leur diffusion et garantir un suivi-évaluation périodique des résultats de développement.

Dans le cas où le développement du projet comporte différentes étapes, chacune d'elles doit suivre un processus de planification/évaluation tout en tenant compte des périodes de suspension des activités du projet.

Financement

La programmation des financements doit nécessairement suivre pour éviter les inefficiences et les échecs dans les résultats de développement prévus.

Exécution

L'Approche Fédération applique le principe de la coresponsabilité et permet un meilleur enracinement du projet dans le milieu en contribuant à la durabilité des interventions.

La prise de conscience sur la nécessité de protéger le territoire, par le biais des actions structurelles de prévention des risques contribue grandement à mettre le territoire et la population résidente à l'abri des catastrophes naturelles. Les ouvrages de CES réalisés sur les pentes dégradées protègent des dégâts des eaux de ruissellement. Leur efficacité peut augmenter si on intervient à l'échelle des micros bassins avec des techniques diversifiées. Cette valeur ajoutée apporterait une meilleure intégration des autres activités de conservation et favoriserait la participation des acteurs locaux dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation du plan BV.

Leur dimensionnement nécessite une bonne assistance technique, de l'analyse environnementale des zones d'intervention et de la capacitation des travailleurs.

L'organisation du travail dans les chantiers de réalisation selon les normes du travail décent a démontré l'efficacité et l'acceptation sociale en favorisant une meilleure implication des communautés dans la mise en œuvre du programme. La méthode est actuellement en cours de répliation par d'autres organisations (GIZ) dans le même contexte et se révèle appropriée pour être appliquée sur une plus grande échelle. La capacité opérationnelle installée au sein des fédérations constitue une ressource locale pour la répliation de cette expérience dans d'autres zones du bassin versant et démontre l'importance de la formation et l'organisation des populations pour la mise en application des techniques de conservation des sols et des eaux.

La création d'emploi massif à travers la réalisation des travaux publics et collectifs est fortement demandée à différents niveaux (départemental et national) et représente un important instrument de

paix sociale, de reconstitution du tissu socio/économique et de réhabilitation de l'environnement. Un élément de risque demeure la mobilisation des quantités massives de travail rémunéré qui peut susciter l'intérêt des parties pour guider l'engagement à des fins électorales. La mise en œuvre de systèmes démocratiques clairs et de contrôle communautaire sur le système de recrutement assure le ciblage des populations plus vulnérables et protège contre des effets indésirables.

Communication

Bien que le projet soit connu des acteurs locaux et des efforts de communication ont été faits à différents niveaux, les éléments de succès n'ont pas été suffisamment documentés et diffusés auprès d'un plus large public. Beaucoup plus de ressources devraient être attribuées pour soutenir les activités de communication et de diffusion du projet

Coordination

Le projet a mobilisé une multitude de partenaires qui ont contribué à plusieurs niveaux (financiers, logistiques, institutionnels, sociaux, etc.). Cela n'a pas forcément encouragé l'utilisation optimale des différentes opportunités existantes (expertise, normes, appui institutionnel, logistique, etc.). Il est important que ces partenaires participent plus activement aux instances de coordination ; ce qui pourrait générer une contribution beaucoup plus concrète sur le plan opérationnel (identification des problèmes, échanges techniques, des évaluations, des études, des pratiques administratives et les processus réglementaires, etc.).

9 ANNEXES DU RAPPORT –

9.1 Termes de référence pour l'évaluation

1 - Fiche du projet :

Titre du projet : Haïti - Gonaïves: Programme de prévention des désastres naturels par la réhabilitation de l'environnement à travers la création d'emplois (PPDNRE)

Agence d'exécution : Bureau International du Travail (BIT)

Partenaires locaux:

- Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE)
- Directions départementales de la Planification (DDA/MPCE), de l'Environnement (DDA/MDE) et de l'Agriculture (DDA/MARNDR)
- Fédérations de développement de quartiers et de périmètres irrigués
- Communes des Gonaïves et d'Enery.

Financement :

- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD),
- Programme Alimentaire Mondiale (PAM),
- Bureau International du Travail (BIT)
- Autres partenaires

Champ de l'évaluation : 4 ans et 8 mois (avril 2006 à décembre 2010)

2- Historique et Contexte :

2.1- Brève présentation du programme et ses liens avec les stratégies nationales.

Ce projet de création d'emplois et de protection de l'environnement extrêmement dégradé et fragilisé des Gonaïves a été initié par le PNUD et le BIT, après la « Tempête Jeanne », dans le cadre de la prévention des risques et désastres naturels liés aux cyclones qui affectent régulièrement la région de l'Artibonite.

Bien que mis en place dans la phase d'urgence, les quatre premières années d'interventions du projet, allant de mars 2006 à décembre 2009, ont *appliqué principalement des techniques variées de protection « mécaniques » de conservation des eaux et des sols, sur les bassins versants de la rivière Quinte et ont voulu être stratégiques d'une part, pour la création rapide d'emplois et la génération de revenus aux populations les plus déshéritées, et d'autre part pour la mobilisation, la formation, l'organisation sociale et la responsabilisation des communautés/organisations locales dans la planification, la mise en œuvre et la gestion des activités du programme.*

La cinquième année du projet a permis d'initier des travaux de protection « biologique » réalisés depuis début 2010 et se sont terminés fin décembre 2010, avec l'arrêt du financement du PNUD. Ces activités s'inscrivent déjà dans une phase de développement durable, permettant *de consolider, à travers les travaux de végétalisation et de reboisement, la durabilité des acquis de la 1^{ère} phase de protection*

mécanique, en mettant en place les conditions de protection durables et favorables à la restauration du système de production agro-pastorale et forestier, ainsi que la professionnalisation des acteurs locaux. Les activités du programme se poursuivent actuellement avec les financements du BIT et du PAM.

2.2 Cadre logique et stratégie du programme

Objectif global

Contribuer à la création d'emplois à travers l'appui à la mise en œuvre de plans d'aménagement du bassin versant de la rivière la Quinte, pour freiner les inondations cycliques enregistrées dans la région de l'Artibonite.

Objectif spécifique

Réhabiliter l'environnement extrêmement dégradé et fragilisé par le biais de réalisations d'infrastructures de conservation des eaux et des sols visant d'une part à fournir un travail rémunéré à cette population cible et d'autre part, à générer des revenus additionnels dans les zones investies par le programme.

Résultat 1 :

Emplois créés à travers la mise en œuvre de travaux de conservation des eaux et des sols pour protéger les bassins versants de la rivière la Quinte dans la région de l'Artibonite :

- Protection des terres agropastorales par un réseau de fossés isohypses consolidés par des murets pierreux ;
- Protection des ravines par la construction de seuils en maçonnerie sèche ;
- Protection des crêtes marginales à l'élevage par la plantation d'essences forestières ;
- Participation au curage et reprofilage du lit de la rivière La Quinte pour écrêter les crues vers l'exutoire (hors budget)
- Plantation de haies vives sur les ouvrages physiques construit durant les phases précédentes du programme.

Résultat 2 : Organisations / Fédérations locales et Autorités locales formées, opérationnels et contribuant à toutes les mesures et pratiques pouvant modifier leurs comportements et avoir un effet bénéfique sur la mise en œuvre du programme et sur la protection de l'environnement.

Stratégie de mise en œuvre du programme

La stratégie du programme a été de mettre en œuvre des actions qui répondent à la reconstruction de l'environnement géographique, social et économique des populations n'ayant pas encore les potentialités de retrouver des conditions décentes de vie après les passages des différents cyclones qui ont affectés régulièrement cette région. A ces catastrophes climatiques s'est ajouté l'impact post-séisme du 12 janvier 2010 qui s'est concrétisé par des déplacements massifs de populations des zones sinistrées vers l'intérieur du pays encore indemne.

Ce projet est donc été conçu et mis en œuvre dans cette optique, pour d'une part répondre à quelques-uns des besoins les plus urgents de la zone et d'autre part développer une méthodologie d'intervention répliquable à plus grande échelle notamment dans le cadre d'un programme plus élargi.

3- Objectifs de l'évaluation

La mission d'évaluation sera chargée d'analyser / évaluer de manière qualitative et quantitative la démarche conceptuelle et opérationnelle mise en place par le projet, en vue de :

- dégager les leçons à tirer des réalisations déjà faites par le projet (au niveau technique, organisationnel, institutionnel...) et qui peuvent être utiles pour une phase plus élargie d'activités de création d'emplois (surtout pour les jeunes), de protection de l'environnement et des risques et désastres naturelles ;
- faire des propositions sur (i) les orientations à privilégier pour capitaliser et étendre les acquis du projet, (ii) les modalités et synergie de collaboration entre le projet et les autres acteurs au niveau central et décentralisé (ministères techniques - au niveau central et déconcentré-, les structures communales et des organisations locales), pour garantir la complémentarité, l'efficacité et la durabilité des actions en cours de développement.

La mission présentera donc ses conclusions au regard de la mise en œuvre du projet et émettra des recommandations sur les conditions de poursuite et/ou d'extension du programme.

Les résultats de la mission seront utilisés par le Gouvernement, le PNUD, le BIT et d'autres partenaires au développement pour mieux compléter et affiner l'approche mise en place, mobiliser des ressources supplémentaires pouvant permettre d'appliquer à grande échelle une stratégie répondant à deux plus graves menaces au développement économique et sociale durable de Haïti : la création d'emplois et la protection de l'environnement.

4- Portée et questions relatives à l'évaluation

Le PNUD et le BIT s'attendent à ce que l'évaluation adresse les aspects suivants et réponde au moins aux questions suivantes:

- (Point 1) Dans quelle mesure on peut parler d'effets et impacts à court, moyen et long terme des réalisations du projet sur la diminution des risques et désastres naturels tels que les inondations ? Procéder à une analyse des types d'ouvrages mis en œuvre et des résultats concrets obtenus et/ou attendus en terme de protection mécaniques et biologique ;
- (Point 2) La participation des acteurs locaux aux activités du projet (comment ont été associées les populations, les organisations locales et leurs fédérations, les structures déconcentrées et les collectivités locales et quelles sont les leçons à tirer et recommandations à formuler pour que leur implication soit plus effective ? Le projet a-t-il contribué à renforcer l'organisation, la cohésion et la protection sociale des groupes les plus déshérités ? Quelles approches/ actions de renforcement des capacités ont été mis en place et quel a été leur impact ?
- (Point 3) Les effets du projet sur l'emploi au niveau local ? Quel impact sur l'emploi pour les jeunes, hommes et femmes ? Y a-t-il eu un frein à l'exode rural ? Quelles sont les perspectives à formuler pour créer plus d'emplois ?
- (Point 4) Les effets du projet sur les revenus. Analyser l'impact du niveau et mode de rémunération des salaires en cash et des rémunérations en vivres appliqués par le projet ? Entre qui et comment sont repartis les revenus tirés des prestations ? Quels ont été les petits investissements réalisés par les bénéficiaires ? Le niveau de vie des populations a-t-il changé (mode de vie, tenue vestimentaire, paiement des frais scolaire, achat de bétails, équipement en moyens de production et en moyens logistiques, nature et/ou stature des maisons : banco, ciment, tôle, ...) ?
- (Point 5) Quels sont les contraintes majeures et les changements (positifs ou négatifs) de comportement constatés au niveau des populations et de la zone d'intervention vis-à-vis de la protection de l'environnement ? Quelles sont les leçons à tirer et les orientations

correctives/supplémentaires éventuelles en vue de proposer une application à large échelle de l'approche mise en place par le projet.

- (Point 6) Apprécier quel est / ou sera l'impact (économique, environnemental, social et institutionnel) des actions de conservations des eaux et des sols sur la production agro-pastorale et forestier en général, sur la déperdition des terres et sur la fertilité des sols en particulier ? La gestion décentralisée et participative, l'approche contractuelle entre les acteurs locaux pourront-ils servir de modèle / de cadre de concertation dans la prochaine phase pour examiner et négocier les questions foncières, de gestion domaniale et communales ?
- (Point 7) Proposer des projets/actions complémentaires pouvant permettre d'augmenter l'impact des réalisations en cours ou prévus sur la production et l'économie locale;
- (Point 8) De plus, la mission devra apprécier le travail de la cellule d'appui du projet en questionnant les éléments suivants : la participation aux activités d'éligibilité/priorisation des sites et projets ; la supervision du projet ; l'appui aux fédérations dans le développement et la gestion du projet ; la préparation, la mise en œuvre et suivi des plans de travail ; la gestion des fonds, le partenariat avec les services déconcentrés et décentralisés du Gouvernement ; le partenariat avec les autres projets et organismes œuvrant au développement dans la région ;
- Point 9) Les consultants définiront les grandes lignes de l'extension du projet, sur la base des résultats enregistrés, des recommandations émises lors de l'évaluation, des besoins de renforcer la gestion décentralisée et participative de la prévention des risques et désastres naturelles et des activités complémentaires à intégrer dans la phase élargie

5- Modalités et mise en œuvre de l'évaluation

Méthodologie d'évaluation

Bien que l'élaboration spécifique de la méthode d'évaluation doive émerger entre les consultants et les parties prenantes du projet, nous formulons ces principales recommandations pour la mission :

1. *L'étude et l'analyse de l'ensemble des documents de projet : documents de projet, lettre d'accord entre PNUD et le BIT, compte rendus des principales réunions, ateliers et études réalisées, rapports intermédiaires ;*
2. *La réalisation de contacts et d'entretiens avec les principaux partenaires du projet aussi bien relevant des institutions officielles que les membres de la société civile impliqués dans la mise en œuvre du projet.*
3. *La visite des principaux sites d'interventions du projet*

L'équipe d'évaluation devra élaborer la méthodologie finale pour l'évaluation. Les méthodes devront être choisies pour leur rigueur et leur capacité à produire des évidences empiriques pour répondre aux critères d'évaluation, répondre aux questions d'évaluation et rencontrer les objectifs de l'évaluation.

Expertise et spécialités demandées

1- Pour la réalisation de cette évaluation 2 consultants seront recrutés :

Un(e) Chef de Mission : agroéconomiste, ingénieur civil ou rural, spécialiste en travaux HIMO d'appui au développement local, ayant une bonne expérience de projets de valorisation des ressources naturelles, de protection de l'environnement, d'aménagements hydro-agricoles et du territoire.. Expériences et compétences démontrées dans la conduite d'évaluation au niveau international. ;

Un(e) consultant, socio-économiste, maîtrisant l'approche des contrats communautaires, l'appui à l'organisation sociale, le renforcement institutionnel et une connaissance des questions foncières en Haïti. Expérience démontrée dans la conduite d'évaluation.

Fonctionnement de l'évaluation et rôle des partenaires

L'organisation et la coordination de la mission d'évaluation, est assurée conjointement par le responsable de l'évaluation à l'Unité d'Appui au Management du PNUD qui joue le rôle de Gestionnaire de l'Évaluation en consultation avec l'Unité de Relèvement et des Moyens de Subsistance d'une part, et d'autre part par le gestionnaire qui a été désigné par le BIT à cet effet. Les deux gestionnaires de l'Évaluation se concerteront pour la gestion de la mission d'évaluation. Le gestionnaire du PNUD va assurer la coordination de la mission sur terrain y inclus les arrangements logistiques de la mission.

L'Unité Relèvement et Moyens de Subsistance, coordonnatrice du projet « Programme de prévention des désastres naturels par la réhabilitation de l'environnement à travers la création d'emplois » fournira aux consultants toutes les informations dont ils auront besoin pour mener à bien leur mission. Elle facilitera au besoin les contacts avec les différents partenaires sur le terrain dans la communauté. Elle produira ses commentaires sur tous les rapports que vont produire les consultants.

Le Chef de Mission sera le coordonnateur de l'évaluation. A ce titre, il est responsable de la conduite de l'évaluation et de la mise en forme du rapport final. L'évaluation sera conduite de façon concomitante par les deux consultants. Chaque consultant présentera dans son rapport, ses conclusions et recommandations spécifiques majeures pour la mission qu'il a réalisée. Le rapport provisoire des deux consultants sera présenté localement en présence de tous les partenaires concernés, pour restitution des conclusions et recueil de commentaires.

Un rapport final définitif sera consolidé par le coordonnateur de la mission et intégrera les commentaires recueillis lors la restitution et auprès du PNUD, du gouvernement et du BIT par les gestionnaires de l'évaluation.

Le PNUD couvre globalement les coûts relatifs à l'évaluation et la cellule d'appui du projet assiste de façon permanente l'équipe d'évaluation, en tant qu'unité ressources (informations, données, logistiques)

Produits de l'évaluation

- Un rapport initial d'évaluation – Avant d'entrer dans l'exercice de collecte des données, les évaluateurs devront préparer un rapport initial d'évaluation. Ce rapport doit détailler la compréhension de l'évaluateur par rapport aux éléments qui sont évalués et la raison pour laquelle ils sont évalués, en indiquant la manière dont chaque question de l'évaluation obtiendra une réponse à l'aide de : méthodes proposées, sources de données proposées et procédures de collecte des données. Le rapport initial doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations, et désigner un membre de l'équipe qui aura la responsabilité de chaque tâche ou produit. Ce rapport initial offrira au PNUD et aux évaluateurs une opportunité de vérifier qu'ils partagent la même compréhension du sujet et permettra de clarifier tout malentendu dès le départ.
- La mission sur le terrain sera suivie par la remise d'un aide-mémoire des conclusions et recommandations à présenter lors de la réunion de restitution qui aura lieu aux Gonaïves en présence des principaux partenaires (gouvernementaux et autres) du projet, pour recueillir les premières observations à intégrer dans le rapport final.
- Un rapport provisoire sera ensuite préparé en détaillant la compréhension des évaluateurs par rapport aux éléments qui auront été évalués, en considérant les succès et faiblesses du programme par rapport aux objectifs de l'évaluation, les leçons à tirer dans le but d'améliorer le concept, l'efficacité et l'impact d'une éventuelle réplique / extension pour d'autres projets ou régions et en formulant des conclusions et recommandations concrètes à l'attention du gouvernement et des différentes parties prenantes.

- Un Rapport d'évaluation final sera élaboré après réception des commentaires des principaux partenaires. Le rapport devra suivre les normes établies par l'United Nations Evaluation Group (UNEG) et utiliser le format du PNUD.
- Le rapport ne sera définitivement accepté qu'après sa validation par le PNUD, le BIT et le MPCE
- Un résumé exécutif devra être préparé en français, en anglais et en créole.

ETHIQUE D'EVALUATION

L'évaluation devra être conduite selon les principes décrits dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG qui peuvent être trouvées sous le lien suivant :

<http://uneval.org/search/index/jsp?q=ethical+guidelines> et doit décrire les problèmes essentiels que les évaluateurs doivent aborder

ANNEXES DES TERMES DES REFERENCES

- Cadre des résultats de l'intervention et Théorie du Changement
- Principales parties prenantes et principaux partenaires (à compléter par l'équipe du projet avec les détails inclus dans les directives)
- Documents à consulter (à compléter par l'équipe du projet)

Gouvernement d'Haïti (2004). Cadre de Coopération Intérimaire d'Haïti (CCI). Rapport de Synthèse

<http://www.ht.undp.org/public/cci.php>

Gouvernement d'Haïti (2007). Document de la Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSNCRP) (2007)

<http://www.ht.undp.org/public/publicationdetails.php?idpublication=4&idpublicationfichier=>

Gouvernement d'Haïti. Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti (2010)

<http://www.ht.undp.org/public/publicationdetails.php?idpublication=59>

Nations Unies - UNDAF – Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement (2009-2011)

<http://www.ht.undp.org/public/publicationdetails.php?idpublication=1&idpublicationfichier>

PNUD-Plan d'Action du Programme de Pays (2009-2011)

<http://www.ht.undp.org/public/programmepays.php?idpublication1=24&idpublication2=43>

Proposition de calendrier (3semaines)

Phase 1 - Contacts et sessions d'orientation et de briefing

Lieu : Port-au-Prince

Durée : 2 jours

Le premier jour et 2^{ème} jour :

Contacts avec les responsables du PNUD

Séance de travail avec le chargé du programme au PNUD et le chef du projet

Aspects administratifs

Séance de travail avec la cellule de gestion du projet

Remise de la documentation sur le projet

Consultation et analyse des documents sur places

Discussion et entretien avec des interlocuteurs choisis par les consultants

Voyage sur Gonaïves

Phase 2 –Rapport initial & Visite de terrain (7 jours)

Lieu : Gonaïves

Durée : 7 jours

Le premier jour :

Installation au projet : salle des réunions

Présentation sur le projet : Rapport initial

Remise de la documentation sur le projet

2^{ème} & 3^{ème} jour :

Analyse de la documentation

Entretiens avec les techniciens

Rapport initial

4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} jour

Réunions avec les services locaux

Visites de terrains

Focus groupes

Phase 3 - Sessions de débriefing avec les partenaires centraux

Lieu : Gonaïves et Port au Prince

Durée : 6 jours

Séances de travail avec les techniciens pour complément d'information

Rédaction des rapports préliminaires

Réunion de synthèse en présence de tous les partenaires

Phase 4 - Finalisation du rapport final de la mission

3 jours de travaux à domicile pour le socio-économique

5 jours de travaux à domicile pour le chef de mission

9.2 Calendrier de mise en place de l'évaluation

	LUN	MAR	MER	JUE	VEN	SAM/DIM
Septembre	5 Arrive au bureau du PNUD 11,30 Réception de M. Pierre Antoine Rencontre des consultants de la mission Présentation aux responsables PNUD du projet Installation de la mission au bureau 16 :00 Réunion de Briefing :	6 Réception de CD de document et classement Aide mémoire de la réunion briefing Révision de la documentation et révision des éléments a évalué	7 Préparation du rapport initial d évaluation	8 Finalisation du rapport initial Elaboration de grilles de collection de donné Révision des documents et reconstruction de cadre logique	9 Construction du cadre logique 13 :00 PAM-William.... Révision de documents	10 Construction du CL révision de documents 11 14 :00
	12 Logistique et procédures de sécurité Finalisation instruments Révision documents	13 Départ-arrivé (route Mirebalais) à Gonaïves 15 :00 PAM régionale Steven Loegering et chargées de programmes	14 8:00 DAA Alexis Cesus 10 :00 Fédérations 15 :00 Directeurs du projet	15 9:00 MINUSTAH 11:00 OIM 13:00GTZ Systématisation info/ révision documents	16 9 :00 DAA/MTPTC 10 :00 Mairie de Gonaïves 14 :00 Fédérations Focus Group	17 Visite de terrain Focus group –bénéficiaires <i>Brétailles et Labadie</i> 18 Systématisation info Analyse documents
	19 Visite terrain Focus group –bénéficiaires <i>Chemin Neuf</i> Mairie Ennery Elaboration Présentation pour la restitution	20 10:00 DDA/MdE 11,30 DPC 13:00 DDAMARNDR 16:00-21:00 Equipe du projet: cadre des résultats et montage institutionnel	21 Recollection des documents Finalisation de la présentation 10:00-13 :00 Restitution aux partenaires 14:00 Départ à PaP	22 Révision des donnés- calendrier-mail, etc. 11:00 Telefon: BIT E. Rubayiza Révision de documents	23 Analyse des donnés	24 25
Septembre /Octobre	26 Elaboration Rapport Préliminaire	27 Elaboration Rapport Préliminaire	28 Elaboration Rapport Préliminaire	29 Elaboration Rapport Préliminaire	30 Elaboration rapport 14:00 Rencontre de restitution avec la cellule de Coordination PNUD	1 Octobre 2 Octobre Elaboration Rapport Préliminaire Soumission du rapport au responsable PNUD

9.3 Fiches de Collecte de donnés

Fiche : Historique des partenaires

Phase	Période	Titre	Résultats PRODOC	Activités PRODOC	Objectives UNDAF	Résultats UNDAF	Résultats Work plan 2010
IV							
IA							
IB							

Questionnaire à l'intention des institutions partenaires

- 1) Intérêt de l'institution partenaire en matière de l'aménagement des bassins versants et de prévention des désastres naturels?
- 2) Origine de l'approche HIMO dans la zone?
- 3) degré d'intégration du projet et/ou du programme?
- 4) La coordination entre les actions entreprises en matière d'aménagement du bassin versant des Gonaïves?
- 5) Quid du transfert de capacité aux acteurs locaux?
- 6) Effets reconnus du projet
- 7) Quelle est la valeur ajoutée des institutions partenaires?
- 8) Points forts et faibles du programme?
- 9) Quelles sont les meilleures approches (le conjoncturel Vs le structurel)?
- 10) Quid de l'approche des fédérations?
- 11) La logique du mode de rémunération cash/rations?
- 12) Perspectives en matière d'aménagement de basins versants?
- 13) Que vont devenir les fédérations après le départ du programme

Questionnaire à l'intention des fédérations exécutantes de contrats de service

- 1) Comment a été fait le choix des sites à protéger? Qui a participé à la définition des critères des zones d'intervention?
- 2) Quels sont les critères de choix prédéfinis et qui les ont approuvés?
- 3) Comment a-t-elle participé à la négociation et la préparation des contrats de services?

- 4) Quels sont les documents utilisés par la fédération pour mettre en œuvre les contrats de service?
- 5) Ont-ils participé à la préparation de ces documents? Quels sont les difficultés rencontrées en manipulant ces documents?
- 6) Comment la fédération s'est-elle organisée pour exécuter le contrat? Décrire le mode de gestion mis en place pour gérer le contrat?
- 7) Qu'est-ce que la fédération a fait pour impliquer la population dans la mise en œuvre du contrat?
- 8) Comment la fédération a-t-elle participé à la définition des critères de sélection des employés?
- 9) Que peut-on dire de l'accord trouvé entre la fédération et les occupants des terres sur les travaux d'aménagement?
- 10) Comment les fonds alloués aux activités ont-ils été gérés?
- 11) Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'exécution des contrats?
- 12) Qu'est-ce que la fédération avait fait pour surmonter ces difficultés?
- 13) Quelles sont les retombées du contrat pour la fédération? Pour la population?
- 14) Quelles sont les projets d'avenir de la fédération en matière de protection de l'environnement et de l'emploi?
- 15) Comment la fédération a-t-elle participé à la préparation et à l'exécution des plans de travail annuel du projet?
- 16) Quels sont les avantages et les inconvénients du mode de rémunération (cash et vivres) utilisés?
- 17) Qu'est-ce qui a changé dans la zone avec ce projet?

Questions à l'intention des bénéficiaires des contrats mis en œuvre par la fédération

- 1) Quels ont été les rôles que vous aviez joués dans l'exécution du projet?
- 2) Quels sont les difficultés que vous aviez rencontrées en participant à l'exécution des travaux?
- 3) Qu'est-ce que la fédération a-t-elle fait pour vous aider à jouer vos rôles?
- 4) Comment a été votre collaboration avec la fédération (communication, formation, traitement..)?
- 5) Quels sont les avantages de ce projet pour vous-même?
- 6) Quels sont les avantages de ce projet pour votre zone?
- 7) Qu'est-ce qui a changé chez vous avec ce projet (changement de votre vie, changement vis-à-vis de la protection de l'environnement)?
- 8) Préciser les différentes utilisations que vous aviez faites de votre rémunération?
- 9) Combien d'entre vous ont pu réaliser de petits investissements (élevage, agriculture, petit commerce ou autres) avec votre rémunération?
- 10) D'après vous, quelles sont les faiblesses de la fédération avec laquelle vous collaborez et qu'est-ce qui devraient être faits pour les améliorer?
- 11) D'après vous, quelle est l'importance dans la fédération dans la zone?
- 12) Comment aviez-vous participé au contrôle de la fédération?
- 13) Quels sont les avantages et les inconvénients du mode de rémunération (cash et vivres) utilisés?

Questionnaire : inventaire des fédérations appuyées par le projet (PPDNRE)

1-Présentation de la fédération

Date de fondation :
Raison d'être (but):
Contexte de fondation:
Statut légal:
Domaine d'intervention:
Cotisation des associations membres (montant et régularité) :

Personnes contacts (3) et adresse:

2-Catégories d'associations membres faisant partie de la fédération

Types d'associations	Nombre d'associations	Nombre de membres	Quantité Hommes	Quantité femmes	Nombre d'années de fonctionnement
Associations planteurs					
Associations de femmes					
Associations de jeunes					
Autres					

3-Mode de gestion et ressources

3-1-Comité directeur/conseil d'administration

Procédé de mise en place (élection ou nomination)	
Existence d'autres comités de travail au sein de la fédération	
Nombre de rencontres mensuelles/annuelles	
Durée de mandat	
Nombre de membres	
Quantité de femmes et types de postes occupés	
Niveau de formation des membres	
Tenue des assemblées générales et période	

3-2-Ressources humaines de la fédération

Catégories de ressources humaines	Pourcentage (%)
Ne fréquentant jamais l'école	
Niveau primaire	
Niveau secondaire	
Autres (préciser)	

3-3-Ressources financières et emploi

Chiffre d'affaires		Emplois		
Rentrée de fonds/an	Disponibilité de fonds	Nombre de créés/an	Quantité de femmes	Période

3-4-Formations des membres

Domaine	Types de formation	Nombre de formations	Nombre membres formés	Provenance des formateurs

4-Services ou produits offerts (Types d'intervention)

Services offerts	Clients	Période	Provenance	Outils de publicité utilisés

5-Innovations (perspectives de développement)

Activités en cours (services)	
Opportunités d'affaires identifiées	
Initiatives de productions (projets) et ressources disponibles	

6-Réseautage (collaboration et partenariat)

Institutions partenaires	Types de collaboration		
	Technique	financier	Autres (préciser)
Autres associations de la zone (quantité)			
Mairie, CASEC et ASEC			
Comités locaux de protection civile			
Vice délégation			
Délégation			
Directions départementales (planification, agriculture, environnement)			
ONG			
Instances législatives (député et sénateurs)			

7-Forces et faiblesses des fédérations

Forces:	Faiblesses :
---------	--------------

8-Pistes de renforcement des fédérations

9.4 Listes des personnes ou groupes interviewés ou consultés

Marc-André Franche	Directeur Adjoint Programme	PNUD	3707-3733	www.ht.undp-monique.pierndp.org
Monique Pierre-Antoine	Spécialiste programme	PNUD/	3404-3932	monique.pierndp.org
Regis Terrien	Charge de programme	PNUD/		regis.terrien
Jean Marie Duval	Charge de projet	PNUD/		
Henri Morand	Charge de programme	PNUD/		henri.morand
Fred Saintil	Consultant national	BIT	3851-6197	saintilfred@y
Jean-Marie Vanden Wovwer	CTP/BIT	BIT	3468-5969	vdw2006@y
Emmanuel Rubayiza	Programme Officer-Geneva	BIT		rubayiza@ilc
Antonio Cruciani	Coordonnateur Haiti	BIT	3709-7426	cruciani@ilo
Desameau Pierre	RVC Officier	RVC/MINUSTAH	3429-8107	pisodesameau
Bien-Aimé Virgina	Administ. Assistant	RCV/MINUSTAH	3702-6935	bien-aimev@
William Nall	Chef d'Unité	PAM-Haiti		William.nall@
Loegering Steven	Chef Bureau Regional	PAM Artibonite	37917327	Steven.loegering
Alexis Ardouin	FAM	PAM	3708-1244	ardou2@yaho
Jerumé Dieujuste	Cadre technique	PAM		-
Antonio Perera	Coordinateur Pais	UNPEP		antonio.perera
Drew Kutshenreuter	Coordonnateur	OIM	38310815	dkutshenreuter
Pascal Dejean	Consultante Agroforestrier	OIM	34490675	pdejeanne@i
Alyrio DA SILVA	Development coordinator	MINUSTAH/Gonaives	3702-6881	dasilval6@u
Zonahime Lylla	RVC/MINUSTAH	MINUSTAH	3702-6935	syllai@un.or
Gérarda Elysée	Coordonnatrice régionale	Protection civile/Délégation départementale		
Matelieu Pierre Richard	Cadre technique	Délégation départementale		
Derisma Wisly	Cadre technique	Délégation départementale		
Dubois Elan	Cadre technique	Délégation départementale		
Saint-Fort Colin Mackendy	Ing-Agr-Résident	DDA-MARNDR	3710-9641	stcolin10@y
Michelle Philogène	Directeur	DDA/MTPTC		-
Marc-Eddy Allen	Directeur	DDA/MPCE		Marceddy23@
Alex Céus	Coordonnateur National du projet	BIT/MPCE	3601-9545	alex.ceus@y
Luckner Joseph	Ing-Agr	DDA-MPCE	3163-2286	lucknerjoseph
Accéus Manus	Directeur	DDA/MDE	3633-8418	manacceus@
Eddy Charles	Directeur	DDA/MARNDR		
Paul Montrose	Responsable Res.Natur	DDA/MARNDR	373859461-39250105	paulmontrose
Andreas Müller	Responsable du projet	GIZ	3789-1851	andreas.muel
Kesler Pierre-Charles	Secrétaire général	Mairie des Gonaïves	3806-6418/3461-9311	
Billy Racine	Directeur général	Mairie des Gonaïves	3797-8180	billy.racine@

Francisco jeune	Ingénieur	Mairie des Gonaïves	34370357	
	Maire	Mairie d'Ennery		
Pierre Célondeu	CASEC	CASEC-Chemin Neuf		
Jean Noël Julio	CASEC	CASEC-Chemin Neuf		
Sédira Saint-Louis	ASEC	ASEC-Chemin Neuf		
Corvil Saint-Rock	CASEC	CASEC-Bayonnais	3125-4275	

Liste des membres des fédérations participants aux focus group

Nom & Prénom	Fonction	Institutions/Organisations	Tél	E-mail
Bernard Milourde	Trésorière	APDMBB	3753-8551	
Joseph Méralène	Coordonnateur	AFDPG	3651-7806	
Cloris Fanise	Membre	UDL	3748-7430	
Saint-Fleur Immaculée	Trésorière	PODAG	3729-1918	
Pierre Myrienne	Membre	OPTB	3671-7874	
Géné Amos	Responsable	OPTB	3675-6686	
Zapotre Natanaëlle	Responsable	OFVBB	3158-7084	
Philippe Joseline	Secrétaire	KFVG	3627-1447	
Saint-Jean Hermance	Membre	KFVG	3629-2604	
Faustin Joseph	Field Assistant	HDCS-MINUSTAH	3874-4103	joseph76@u
Judolcé Nerlande	Secrétaire	GTABB	3753-3678	
Phanord Genette	Conseillère	FODHAR	3634-1880	
Jean Louis Fresnel	Coordonnateur	FODHAR	3705-1136	
Modelaire Germain	Sous-secrétaire	FODHAR	3861-1410	
Pierre Léon	Coordonnateur	FODEL	3744-2053	
Annicette Pélamy	Secrétaire adjoint	FODEG	3832-9052	
Plancher Samuel	Conseiller	FODEC	3834-7157	
Thimoré Mauvil	Coordonnateur	FODEC	3725-7287	
Henry Dieujuste	Délégué	FODEC	3113-0675	
LARRIER HÉRARD	Délégué	FODEC	3632-6133	
Julien Eugène	Membre	FODEC	3228-0120	
Romain Abdias	Membre	FODEC	3756-8954	
Ysma Résimen	Membre	FODEC	3148-1099	
Dieujuste Suzanne	Membre	FODEC	3145-4941	
Mevoicy Faulaine	Membre	FODEC	3866-9218	
Céjule Amarante	Membre	FODEC	3610-6927	
Charles Rosita	Membre	FODEC	3697-2354	
Georges Marie-Étude	Membre	FODEC	3927-6713	
Jean-Pierre Marc	Secrétaire général	FODEC	3654-4770	
Chéry Eugénie	Trésorière	FODEC	4644-6410	
Ulysse Fleuristène	Vice-Coordonnateur	FODEC	3622-6156	
Joseph Ezéchiel	Vice-Trésorière	FODEC	3783-8334	
Philippe Merzius	Coordonnateur	FODEBB	3714-2113	
Jean-Baptiste Blaise	Membre	FODEBB	3741-5511	
Amisial Mathieu	Membre	FODEBB	3786-0793	amisial78@
Joseph Excellent	Trésorier	FODEBB	3734-7573	
Désinor Magalie	Président	FMPB	3726-7601	
Philémon François	Comité Exécutif	FEODEC		
Salnave Mésil	Comité Exécutif	FEODEC		
Rénold Saint-Philippe	Comité Exécutif	FEODEC		

Larose Joseph	Comité Exécutif	FEODEC		
Augustin Majustin	Comité Exécutif	FEODEC		
Francius Lucien	Comité Exécutif	FEODEC		
Jean-Claude Thélott	Comité Exécutif	FEODEC		
Oxcilien Désulmé	Comité Exécutif	FEODEC		
Paul Orilus Désulmé	Coordonnateur	FEODEC	3932-9828	
Joseph Larose	Membre	FEODEC	3400-5613	
Clairvius Patrice	Secrétaire général	FEODEC	3449-3676/3112-5278	
Rosier Célius	Trésorier	FEODEC	3744-9344	
Thello Ceradieu	Coordonnateur	FEDOG	3723-4373	
Aristilde Véronique	Membre	FEDOG	3622-5658	
Pierre Jacqueline	Membre	FEDOG	3494-6506	
Pierre Abner	Secrétaire	FEDOG	3600-2229	
Gessé Miracula	Membre	FEDOG	3751-9049	
Petit-Frère Yvonnette	Membre	FADSE	3612-7918	
Cherfils Norélus	Trésorier	FADSE	3748-3469	
Saint-Pierre Violène	Vice-Coordonnateur	FADSE	3642-7516	
Olivier Georges	Coordonnateur	FADD	3810-6306	
Dumerjuste Josué	Secrétaire	FADD	3727-3906	
Louis S. Louis Sène	Coordonnateur	CODEP	3643-2635	
Cenatus Nervert	Coordonnateur adjoint	CODEP	3759-2674	
Beaugé Yvel	Secrétaire	CODEP	3610-9242	
Manus Délivrance	Trésorier	CODEP	3626-6021	
Pierre Jésula	Coordonnateur	CODELAGO	3743-3456	
Presendieu Desamuel	Secrétaire général	CODELAGO	3401-1398	
Alexis Josette	Trésorière	CODELAGO	3866-4615	
Bedy Dorvil	Coordonnateur	CADEB	3677-0318	
Jeanne Bien-Aimé	Membre	CADEB	3753-9885	
Gady Dormévil	Secrétaire	CADEB	3767-7028	
Télisma Maquilène	Conseiller	CADB	3877-3318	
Guillaume Ironaise	Conseillère	CADB	3916-3370	
Mecène Jean	Coordonnateur	CADB	3799-5037	
Ducès Estimé	Membre	CADB	3667-9032	
Jedy Martial	Secrétaire adjoint	CADB	3679-3257	
Jean-Baptiste Samuel	Secrétaire général	CADB	3624-7485	
Fonrose Silvince	Trésorier	CADB	3868-9307	

Liste des bénéficiaires participants aux focus group

Nom & Prénom	Fonction	Institutions/Org
Étienne Yonel	Bénéficiaire	AIMM
Georges Abner	Bénéficiaire	CICB

Jean Sandra	Bénéficiaire	CODELAGO
Jeudy Rose Marie	Bénéficiaire	CODELAGO
Philogène Edeline	Bénéficiaire	CODELAGO
Adam Christianne	Bénéficiaire	FEODEC
Annora Ifandie	Bénéficiaire	FEODEC
Antoinette Josaphat	Bénéficiaire	FEODEC
Artilud Ertha	Bénéficiaire	FEODEC
Augustin Matilène	Bénéficiaire	FEODEC
Azéma Gladys	Bénéficiaire	FEODEC
Bouflette Milfort	Bénéficiaire	FEODEC
Carismène Pierre	Bénéficiaire	FEODEC
Casséus Odeline	Bénéficiaire	FEODEC
Cécile Michel	Bénéficiaire	FEODEC
Céramise Docteur	Bénéficiaire	FEODEC
Charles Pierreline	Bénéficiaire	FEODEC
Charleston Amélie	Bénéficiaire	FEODEC
Charléus Yves	Bénéficiaire	FEODEC
Cila Pierre	Bénéficiaire	FEODEC
Clairvius Franciette	Bénéficiaire	FEODEC
Clairvius Gédéon	Bénéficiaire	FEODEC
Clairvius Kerby	Bénéficiaire	FEODEC
Claudius Oscar	Bénéficiaire	FEODEC
Déréfond Nancy	Bénéficiaire	FEODEC
Déricar Altagrâce	Bénéficiaire	FEODEC
Dérifond Guerdana	Bénéficiaire	FEODEC
Dérifond Vestha	Bénéficiaire	FEODEC
Désormus Anila	Bénéficiaire	FEODEC
Désormus Nènè	Bénéficiaire	FEODEC
Désulmé Obernio	Bénéficiaire	FEODEC
Dévélus Cametude	Bénéficiaire	FEODEC
D'Haiti Azéma	Bénéficiaire	FEODEC
Docteur Amélia	Bénéficiaire	FEODEC
Docteur Chantale	Bénéficiaire	FEODEC
Docteur Ervilia	Bénéficiaire	FEODEC
Docteur Juslène	Bénéficiaire	FEODEC
Docteur Liline	Bénéficiaire	FEODEC
Docteur Michelet	Bénéficiaire	FEODEC
Docteur Nadia	Bénéficiaire	FEODEC
Docteur Philomène	Bénéficiaire	FEODEC
Docteur Yvonne	Bénéficiaire	FEODEC
Dossous Salène	Bénéficiaire	FEODEC
Dossous Shéla	Bénéficiaire	FEODEC
Edmond Nènè	Bénéficiaire	FEODEC

Edouard Dieunel	Bénéficiaire	FEODEC
Edouard Honorat	Bénéficiaire	FEODEC
Emilus Mireille	Bénéficiaire	FEODEC
Emilus Muna	Bénéficiaire	FEODEC
Ermania Docteur	Bénéficiaire	FEODEC
Espéranta Merzier	Bénéficiaire	FEODEC
Fabienne Dasulma	Bénéficiaire	FEODEC
Fanfan Marie-Lucie	Bénéficiaire	FEODEC
Fénélon Daphna	Bénéficiaire	FEODEC
Fénélus Lorisedie	Bénéficiaire	FEODEC
Flora Philistin	Bénéficiaire	FEODEC
Florestin Alidine	Bénéficiaire	FEODEC
Florestin Francilia	Bénéficiaire	FEODEC
Fortilmé Violette	Bénéficiaire	FEODEC
Gertha Étienne	Bénéficiaire	FEODEC
Gertha Placide	Bénéficiaire	FEODEC
Grandvil Dormévil	Bénéficiaire	FEODEC
Henry Claude Michel	Bénéficiaire	FEODEC
Hilaire Nahomie	Bénéficiaire	FEODEC
Honorat Nana	Bénéficiaire	FEODEC
Honorat Renold	Bénéficiaire	FEODEC
Isania Estimé	Bénéficiaire	FEODEC
Jacques Balnave	Bénéficiaire	FEODEC
Jacques Wislande	Bénéficiaire	FEODEC
Jean Marie Claire	Bénéficiaire	FEODEC
Jean Rémy Clairvius	Bénéficiaire	FEODEC
Jean Sabrina	Bénéficiaire	FEODEC
Jean-Denis Osias	Bénéficiaire	FEODEC
Joachim Anna	Bénéficiaire	FEODEC
Joanès Pierre	Bénéficiaire	FEODEC
Joseph Dieuseul	Bénéficiaire	FEODEC
Joseph Guilaine	Bénéficiaire	FEODEC
Joseph Idette	Bénéficiaire	FEODEC
Joseph Jacqueline	Bénéficiaire	FEODEC
Joseph Jolitha	Bénéficiaire	FEODEC
Joseph Marianne	Bénéficiaire	FEODEC
Joseph Nerlande	Bénéficiaire	FEODEC
Joseph Rosemanie	Bénéficiaire	FEODEC
Josiane Docteur	Bénéficiaire	FEODEC
Jules Claudette	Bénéficiaire	FEODEC
Lamène Orémus	Bénéficiaire	FEODEC
Léus Mondésir	Bénéficiaire	FEODEC
Limage Antide	Bénéficiaire	FEODEC

Limège Anne Yola	Bénéficiaire	FEODEC
Lucien Saintania	Bénéficiaire	FEODEC
Marie-Thérèse Voltaire	Bénéficiaire	FEODEC
Mathurin Espérance	Bénéficiaire	FEODEC
Mathurin Frenson	Bénéficiaire	FEODEC
Méjean Profil	Bénéficiaire	FEODEC
Merzier Espérantha	Bénéficiaire	FEODEC
Milfort Formila	Bénéficiaire	FEODEC
Mondésir Viergela	Bénéficiaire	FEODEC
Mondestin Kédèche	Bénéficiaire	FEODEC
Oscar Dévancia	Bénéficiaire	FEODEC
Oscar Sélisienne	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Anestan	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Carcès	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Emania	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Enide	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Evania	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Gesner	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Guerda	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Guerline	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Janey	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Lividine	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Lubienne	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Satana	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Wilner	Bénéficiaire	FEODEC
Pierre Wilno	Bénéficiaire	FEODEC
Profil Gladia	Bénéficiaire	FEODEC
René Pierre	Bénéficiaire	FEODEC
Riscar Emmanuel	Bénéficiaire	FEODEC
Rosèlène Philistin	Bénéficiaire	FEODEC
Saint-Fleur Antoine	Bénéficiaire	FEODEC
Saint-Fleur Antoine	Bénéficiaire	FEODEC
Saint-Fleur Gracienne	Bénéficiaire	FEODEC
Saint-Fleur Mirlène	Bénéficiaire	FEODEC
Saint-Fleur Rosemane	Bénéficiaire	FEODEC
Sajous Eveline	Bénéficiaire	FEODEC
Sedura Saint-Louis	Bénéficiaire	FEODEC
Silémène Desamus	Bénéficiaire	FEODEC
Sylianèse Saint-Louis	Bénéficiaire	FEODEC
Sylien Saint-Marc	Bénéficiaire	FEODEC
Téréus Mélanie	Bénéficiaire	FEODEC
Venis Saintil	Bénéficiaire	FEODEC
Vièrgelène Rémulus	Bénéficiaire	FEODEC

Volcy Franciette	Bénéficiaire	FEODEC
Volcy Lavira	Bénéficiaire	FEODEC
Volcy Raoul	Bénéficiaire	FEODEC
Volcy Roseline	Bénéficiaire	FEODEC
Yolande Michel	Bénéficiaire	FEODEC
Absolu Dalmise	Bénéficiaire	FODEC
Alcé Violène	Bénéficiaire	FODEC
Anette Saintival	Bénéficiaire	FODEC
Auguste Jean Robert	Bénéficiaire	FODEC
Carré Saintival	Bénéficiaire	FODEC
Chachot Eveline	Bénéficiaire	FODEC
Charlot Louimat	Bénéficiaire	FODEC
Chérizier Marie-Maude	Bénéficiaire	FODEC
Dieujuste Ismanise	Bénéficiaire	FODEC
Dormévil Lamise	Bénéficiaire	FODEC
Dorvil Carl Henry	Bénéficiaire	FODEC
Edmond Acelène	Bénéficiaire	FODEC
Exantus Casséus	Bénéficiaire	FODEC
Hibert Jean-Noël	Bénéficiaire	FODEC
Jean Clérimène	Bénéficiaire	FODEC
Jefferard Dolsaint	Bénéficiaire	FODEC
Jérôme Mondésir	Bénéficiaire	FODEC
Jesula Farise	Bénéficiaire	FODEC
Joseph Evena	Bénéficiaire	FODEC
Kéloude Movanel	Bénéficiaire	FODEC
Louis Ozandre	Bénéficiaire	FODEC
Manouchka Filistin	Bénéficiaire	FODEC
Marie Saintamène Dorcélus	Bénéficiaire	FODEC
Mestraud Samuel	Bénéficiaire	FODEC
Michel Tertilien	Bénéficiaire	FODEC
Milfort Filoria	Bénéficiaire	FODEC
Molène Oréluse	Bénéficiaire	FODEC
Monique Sénéise	Bénéficiaire	FODEC
Ozidette Dieujuste	Bénéficiaire	FODEC
Réné Thomas	Bénéficiaire	FODEC
Saint-Louis Mirasienne	Bénéficiaire	FODEC
Sylvie Absolue	Bénéficiaire	FODEC
Toulio Milfot	Bénéficiaire	FODEC
Vélane Séméus	Bénéficiaire	FODEC
Vierge Saint-vil	Bénéficiaire	FODEC
Gaspard Hughens	Bénéficiaire	ODHB
Francine Roméus	Bénéficiaire	OEL/CODELAGO
Adenia Julien	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO

Aldajuste Gesnel	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Alexis Josette	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Beauséjour Yanick	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Carline Rénéus	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Cherilus Jonas	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Destiné Nadège	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Dieudonné Antoinette	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Dieudonné Jeanita	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Edmond Alonvy	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Edvard Aldajuste	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Escar Suzanna	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Étienne Antonide	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Étienne Gislène	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Étienne Gracieuse	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Étienne Herzilie	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Étienne Maguertha	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Étienne Marie Maude	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Étienne Sergot	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Étienne Wislande	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Felix Mathieu	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Fénéus Pierre-Louis	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Gerard Alexis	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Guerda Valcin	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Jacques Beranise	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Jacques Nativita	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Jean-Baptiste Léonie	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Joanem Dieuvens	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Joseph Élie	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Kerline Joseph	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Marcélus Daniel	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Merzier Filène	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Merzier Manette	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Météus Edeline	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Mexilas Maudeline	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Monfils Jacqueline	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Nancila Rénéus	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Obed Joseph	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Philogène Daphné	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Philogène Lormise	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Philogène Luidena	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Philogène Marie	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Philogène Marie Thérèse	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Philogène Marie-Kerlande	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO

Pierre Blaise	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Pierre-Jules Marie Jaulène	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Régis Eveline	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Rénélus Emilienne	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Rosèle Jacques	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Saintilmond Bruno	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Saintilmond Marie Claudine	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Saintilmond Willot	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Valcin Jeantize	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Victor Anrire	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Vixamar Nadège	Bénéficiaire	OFL/CODELAGO
Alfreda Prévert	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Antoine Sibens	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Casimir Pierre-Richard	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Despinasse Presline	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Elissaint Casséus	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Estil Meradieu	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Étienne Phigénème	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Étienne Philippe	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Evens Jean	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Félix Édith	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Gladix Vaczin	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Gracia Vicsama	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Jacques Louinique	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Jean Rony Courtilien	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Jean-Jacques Choisel	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Joanes Mozes	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Joseph Silvia	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Noël Joël	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Roner Jacques	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Vixamar Alberto	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Vixamar Innocent	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Wista Philogène	Bénéficiaire	OPPDL/CODELAGO
Étienne Juot	Bénéficiaire	OSOL CAJOUR/CODELAGO
Étienne Kermane	Bénéficiaire	OSOL CAJOUR/CODELAGO
Saintilus Aristilde	Bénéficiaire	OTDL/CODELAGO
Aldajuste Wisly	Bénéficiaire	PHAJEPP/CODELAGO

9.5 Liste des documents révisés

BIT, 2006. Avenant au Projet d'appui à la relance économique favorisant la création d'emplois aux Gonaïves. Plan de travail complémentaire, 4p.

BIT, 2007. Lettre d'accord entre le gouvernement de la république d'Haïti et le bureau international du travail dans le cadre de l'exécution du projet : appui à la relance économique favorisant la création d'emplois aux Gonaïves.

BIT, 2007. Lettre d'accord entre le gouvernement de la république d'Haïti et le bureau international du travail dans le cadre de l'exécution du Programme de prévention des désastres naturels par la réhabilitation de l'environnement à travers la création d'emplois aux Gonaïves.

FAO 1994, Introduction à la gestion conservatoire de l'eau, de la biomasse et de la fertilité des sols (GCES)- Bulletin Pédologique de la FAO 70

PNUD/BIT, 2005. Projet d'appui à la relance économique favorisant la création d'emplois aux Gonaïves. Document de projet, 19p.

PNUD/BIT, 2006. Rapport synthétique du projet PNUD/BIT (Phase I) « Appui à la relance économique en favorisant la création d'emplois aux Gonaïves », 5p.

PNUD/MPCE, 2007. Projet d'appui à la relance économique favorisant la création d'emplois aux Gonaïves.

PNUD/BIT/PAM, 2007. Rapport final (de mars 2006 à juin 2007), 32p.

MPCE/PNUD/BIT, 2007. Programme de prévention des désastres naturels par la réhabilitation de l'environnement à travers la création d'emplois. Document de projet, 33p.

PNUD, 2007. Proposition au Bureau de Prévention des Crises et du Relèvement du PNUD « Appui à la transition et au relèvement en Haïti 2007-2008 », 35p.

PNUD, 2009. Rapport des vérificateurs indépendants pour la période allant du 1^e janvier au 31 décembre 2008, 40p.

PNUD, 2008. Early Recovery of Livelihoods and Disaster Risk Reduction in Haiti, program document, 21p.

PNUD/BIT/PAM, 2008. Requête de financement pour une extension du programme sur trois années (2009 à 2011), 51p.

PNUD/BIT/PAM, 2008. Rapport intermédiaire (de janvier 2008 à août 2008), 22p.

PNUD/BIT, 2009. Plan de travail annuel 2009: Prévention des désastres-crétion d'emploi (Gonaïves), 12p.

Formattato: Inglese
(Canada)

PNUD/FAO, 2007. Lettre d'accord entre le PNUD et la FAO dans le cadre du Programme de prévention des désastres naturels par la réhabilitation de l'environnement «Prévention des désastres- création d'emploi Gonaïves»

PNUD/BIT/PAM, 2009. Programme de relèvement immédiat de la région de l'Artibonite. Rapport périodique N°1-2009 (du 1^{er} janvier au 31 juillet 2009), 16p.

PNUD/BIT/PAM, 2009. Programme de relèvement immédiat de la région de l'Artibonite. Rapport annuel intérimaire, 17p.

PNUD/BIT/PAM/OIM, 2009. Progress report, 19p.

PNUD 2009 - Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement

UNEG (Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation) 2005 - Règles d'évaluation applicables au sein du système des Nations Unie

UNEG 2008 - Code of Conduct for Evaluation in the UN System

Formattato: Inglese
(Canada)

UNEG 2008 - Ethical Guidelines for Evaluation

UNEG 2008 - Quality Checklist for Evaluation Terms of Reference and Inception Reports

UNEG 2005 Normes d'évaluation applicables dans le système des Nations Unies

EU-DG External Relations, DG Development EuropeAid, Co-operation Office, Joint Evaluation Unit, 2006 - Evaluation methods for the European Union's external assistance, Vol I IV.

Formattato: Inglese
(Canada)

Gouvernement de la République d'Haïti, 2010 - Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement National d'Haïti – PARDN

PNUD-Haiti 2008, Program Document Early Recovery of Livelihoods and Disaster Risk Reduction in Haiti

Formattato: Inglese
(Canada)

PNUD- Haiti 2010, Livelihoods and Economic Recovery Strategy for Haiti – DRAFT

PNUE-Haiti 2009, Etude des leçons apprises dans la gestion de projets environnementaux en Haïti

UN - Haiti, 2009 - Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement UNDAF 2009-2011

UN - Haiti, 2010 - Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement UNDAF 2010-2011

UN Haïti 2010 - UN Integrated Strategic Framework for Haiti 2010-2011

Formattato: Inglese
(Canada)

EU-GOH/ Italtrend 2008 Plan d'aménagement et étude détaillé de la Rectification de la Rivière La Quinte

République d'Haïti/Unité pour la Coordination et la Reconstruction des Gonaïves, 2005- Cadre Stratégique pour la Réhabilitation des Gonaïves et de ses environs.

République d'Haïti MARNDR, 2007 - Plan D'aménagement du bassin versant Ennery-Quinte